



Bulletin Officiel

N°6627 Mercredi 15 juin 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

SANIMED AGO

3

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- AGO

4

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- AGE

5

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

SANIMED AGO

6

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- AGO

8

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- AGE

10

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

11

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

ADVANS 2002-3

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

16

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SANIMED
- SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT-
- SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES -LLOYD TUNISIEN-
- FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax- Tunisie

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra **le mercredi 22 Juin 2022 à partir de 09h** à L'Hôtel Regency Gammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,
6. Affectation du résultat,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Nomination de deux administrateurs,
9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,
10. Questions diverses,
11. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-
Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

Les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Mardi 28 Juin 2022 à 10 h** à l'hôtel IBEROSTAR Kantaoui Bay, El Kantaoui Sousse ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport d'activité 2021 établi par le Conseil d'Administration ;
- 2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;
- 5- Approbation des conventions réglementées ;
- 6- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021 ;
- 7- Allocation de jetons de présence ;
- 8- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-
Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

Les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra **le Mardi 28 Juin 2022 à 11 h** à l'hôtel IBEROSTAR Kantaoui Bay, El Kantaoui Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Continuité de l'activité de la Société ;
- 2- Pouvoirs pour formalités.

2022 – AS – 0853

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax- Tunisie

Projet de résolution de la société SANIMED à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 Juin 2022.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2021 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2021 un résultat net après modifications comptables déficitaire s'élevant à – 194 892 dinars.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 4^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2021 sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 5^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée.....

Projet de la 6^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale fixe à dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 7^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mme Saba Abdennadher et Fathi Ben Moussa administrateurs pour une durée de deux années soit l'exercice 2022 et 2023. Leurs mandats viendront à expirer à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Mme Saba Abdennadher et Fathi Ben Moussa présents à l'assemblée déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclarent accepter leurs fonctions d'administrateur

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 8^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée.....

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-
Siège : Essaad -Route Ksour Esssef - Mahdia

Projet de résolutions de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2022.

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021 et présentation par les commissaires aux comptes de leur rapports général et spécial relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2021, approuve le rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve les états financiers de l'exercice 2021, faisant apparaître un déficit de 656 746 Dinars, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

3^{ème} RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration et en application des dispositions légales et statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, soit un déficit de 656 746 Dinars, en compte de « Résultat Reporté ».

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des autorisations du Conseil d'Administration des conventions visées par le Code des Sociétés Commerciales et entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve sans aucune réserve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans aucune réserve de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

6^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée décide d'allouer à chaque Administrateur un montant de Mille (1.000) Dinars net à titre de jetons de Présence.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à
.....

7^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à
.....

2022 – AS – 0855

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-
Siège : Essaad -Route Ksour Esssef - Mahdia

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 28 Juni 2022.

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité de l'activité de la Société et ce conformément aux dispositions de l'article 388 du code de sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

2^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tout pouvoir au Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 – JORT n°59

Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0741110C

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF - intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de «**UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**» a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de la dénomination sociale de ladite SICAV en «**BTK SICAV**».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de «**UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**», tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de «**UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**» en «**BTK SICAV**».

2022 – AS – 0857

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

ADVANS TUNISIE SA

Société Anonyme au capital de 23 000 000 dinars
Siège Social : Immeuble Vie III, ZAC Khareddine, LAC III- 1001 - Tunis- Tunisie
Identifiant Unique : 1317726X
Téléphone : 71 843 600 – Fax : 71 843 600

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

**Emission d'un emprunt obligataire
« ADVANS 2022-3 »
DE 10 000 000 DINARS
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

**Cet avis annule et remplace celui publié au bulletin officiel du CMF
N°6607 du 18/05/2022**

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le 15 février 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire de « **ADVANS TUNISIE SA** » a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant global de 100 millions de dinars au cours des exercices 2022 et 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités et les conditions d'émission de cet emprunt obligataire, signer tous actes, percevoir toute somme et généralement faire le nécessaire dans le cadre de cette opération.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'ADVANS TUNISIE réuni le 16 février 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant ne dépassant pas 50 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : taux fixe de 9,7% brut l'an sur 5 ans.
- Catégorie B : taux fixe de 9,9% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

Il a également autorisé la Direction Générale à effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'emprunt en fonction des conditions de marché si cela s'avère nécessaire.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 15 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : 9,4% brut l'an
- Durée : 5 ans

Suite aux modifications des conditions de marché, notamment la décision de la Banque Centrale de Tunisie du 17/05/2022 de relever le taux directeur de 75 points de base et la tendance haussière du TMM qui s'en est découlée, le conseil d'administration du 8 juin 2022 a décidé de revoir les conditions et les modalités dudit emprunt obligataire.

Il a également autorisé la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE à effectuer toutes les modifications nécessaires sur les conditions et les modalités de l'emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne en fonction des conditions de marché si cela s'avère nécessaire.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE, a décidé de modifier les conditions de l'emprunt obligataire ADVANS 2022-3 sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, comme suit :

Montant	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
10.000.000 dinars	5 ans	10% Brut l'an	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année

2 - Renseignements relatifs à l'émission

▪ Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est de **10 millions de dinars**, divisés en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « ADVANS-2022-3 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

▪ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 juin 2022** auprès de l'UIB Finance, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **28 juin 2022**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 100 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28 juin 2022**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

▪ But de l'émission

ADVANS TUNISIE SA a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

▪ Dénomination de l'emprunt : « ADVANS 2022-3 »

▪ Nature des titres : Titres de créances

▪ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.

▪ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par UIB FINANCE- Intermédiaire en Bourse.

▪ **Forme des titres** : Les obligations seront nominatives.

▪ **Catégorie des titres** : Ordinaires

▪ **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28 juin 2022**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée au **28 juin 2022** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de **10%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts son servis.
- **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **28 juin 2027**.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 juin** de chaque année.
Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28 juin 2023**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10%** l'an.

- **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**

- ✓ **Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » sont émises pour une durée de 5 ans.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » est de **3 années**.

- ✓ **Duration (souscription à taux fixe)**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,66 années**.

- ✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt **ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

- ✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « ADVANS 2022-3 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,153	213,181
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,696	146,720
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	122,145	122,162
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	132,017	132,038
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,572	127,596
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,859	127,881
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,582	122,600
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,420	49,426
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,686	35,691
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,440	121,459
11 BTK SICAV ****	SCIF	16/10/00	104,652	107,148	107,161
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
12 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,901	18,903
13 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,768	131,774
14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,960	127,982
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,461	12,462
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,607	180,637
18 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,336	12,338
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,763	102,781
20 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	105,015	105,034
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,716	14,718
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,999	2,001
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,044	67,051
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	138,041	138,076
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,559	103,692
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,018	114,034
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
27 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	141,813	142,034
28 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	541,484	542,063
29 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	137,022	137,238
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	182,867	183,141
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,909	99,112
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,601	133,456
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	158,423	157,738
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,010	141,737
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,399	22,405
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,152	96,166
37 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,008
38 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,008
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
39 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 289,853	2 290,648
40 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,985	135,518
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,890	217,256
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,956	2,933
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,675	2,656
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	61,996	61,869
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,374	1,355
46 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,220	1,214
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,202	1,196
48 MAC HORIZON 2022 FCP ***	MAC SA	09/11/15	106,676	En dissolution	En dissolution
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50 FCP MOUASSASSETT ***	AFC	17/04/17	1 187,879	En dissolution	En dissolution
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,927	13,121
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,419	10,373
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,682	12,851
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,666	87,707
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,252	1,252

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,820	107,833	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,112	99,124	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,058	105,071	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,454	102,471	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	103,787	103,807	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	107,360	107,377	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,684	103,700	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	100,981	100,996	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,872	100,873	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,566	104,581	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	106,053	106,071	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,180	104,193	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,250	103,261	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,984	103,001	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,453	101,468	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,619	105,629	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,930	101,946	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,558	100,574	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,622	105,635	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,150	101,162	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,935	107,946	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,415	103,438	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,164	107,180	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	107,506	107,695	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	61,888	61,717	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	98,887	98,896	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,520	17,526	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	286,331	287,812	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 174,336	2 163,611	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,509	69,514	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,153	55,159	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,747	107,757	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,235	11,230	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,836	14,783	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	15,671	15,624	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	13,773	13,751	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,967	8,967	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	102,000	102,025	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,305	84,391	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,773	88,788	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	102,011	101,931	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,562	91,791	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,110	10,057	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	94,917	95,072	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	142,122	142,296	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	99,169	98,664	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	118,499	118,497	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	121,863	122,087	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	180,800	181,212	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	168,280	168,313	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	163,659	164,806	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,111	22,515	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,352	139,957	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,819	158,221	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 015,061	5 006,581	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	89,686	89,894	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 455,511	4 445,415	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,137	10,137	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	164,784	164,789	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 695,363	10 667,909	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 065,667	10 072,138	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	121,330	121,347	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax- Tunisie

La société «SANIMED» publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 22 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Madame Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Monsieur Nizar BARKIA (KBH Audit & Conseil).

Bilan arrêté au 31 décembre 2021**(Exprimé en dinars)**

ACTIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	286 273	269 824
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(258 635)	(239 385)
		27 639	30 439
Immobilisations Corporelles	IV.3	133 772 307	122 114 343
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(43 176 031)	(36 494 574)
		90 596 275	85 619 769
Immobilisations Financières	IV.5	3 386 517	3 416 150
Provisions	IV.6	0	0
		3 386 517	3 416 150
Total des Actifs Immobilisés		94 010 431	89 066 358
Autres Actifs non Courants	IV.7	434 366	91 485
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>94 444 797</u>	<u>89 157 843</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.8	37 700 710	28 855 549
Provisions	IV.9	(1 180 717)	0
		36 519 993	28 855 549
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	22 626 363	14 515 745
Provisions	IV.11	(2 405 979)	(1 623 597)
		20 220 384	12 892 147
Autres Actifs Courants	IV.12	10 204 609	9 777 464
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	3 506 273	3 003 712
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		70 451 259	54 528 872
TOTAL DES ACTIFS		164 896 057	143 686 716

Bilan arrêté au 31 décembre 2021**(Exprimé en dinars)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.14	16 554 000	13 751 600
Réserves	IV.15	8 070 180	10 872 580
Résultats Reportés	IV.16	(16 722 426)	(3 753 721)
Autres Capitaux Propres	IV.17	13 927 263	13 999 807
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>21 829 017</u>	<u>34 870 265</u>
Résultat de l'exercice		(194 892)	(12 968 704)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>21 634 125</u>	<u>21 901 561</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.18	69 499 760	59 200 163
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		69 559 760	59 260 163
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.19	40 877 030	35 838 837
Autres Passifs Courants	IV.20	2 613 270	1 988 320
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	IV.21	30 211 873	24 697 835
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		73 702 172	62 524 992
TOTAL DES PASSIFS		143 261 932	121 785 155
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		164 896 057	143 686 716

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	63 303 818	35 433 782
Autres produits d'exploitation	V.2	516 401	3 236 433
Total des produits d'exploitation		63 820 219	38 670 214
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	(7 088 633)	1 589 484
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	36 133 110	21 918 144
Charges de personnel	V.5	13 300 292	10 068 981
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	8 784 254	5 570 267
Autres charges d'exploitation	V.7	7 746 013	6 411 050
Total des charges d'exploitation		58 875 036	45 557 926
Résultat d'exploitation		4 945 182	(6 887 712)
Charges financières nettes	V.8	4 795 564	6 025 985
Produits des placements	V.9	88 056	115 459
Autres gains ordinaires	V.10	60 197	52 427
Autres pertes ordinaires	V.11	365 387	154 058
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(67 515)	(12 899 869)
Impôt sur les bénéfices	V.12	127 378	68 835
Résultat des activités ordinaires après impôt		(194 892)	(12 968 704)
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(194 892)	(12 968 704)

Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2021 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(194 892)	(12 968 704)
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		8 784 254	5 570 267
Reprise sur provisions			(2 878 687)
Variations des :			
Stocks		(8 845 161)	9 955 420
Créances		(9 872 950)	(1 244 542)
Autres actifs		(427 145)	(582 163)
Fournisseurs et autres dettes		5 663 142	(1 032 177)
Quote-part subvention d'investissement		(72 544)	(35 830)
Transfert de charges			
Actualisation des placements		23 679	(4 378)
Plus-value de Cession d'immobilisations		(17 200)	
Moins-value de cession des immobilisations			
Acquisitions des titres de placement	VI.9	(309)	(825)
Cessions des titres de placement	VI.10		532
Blocages de fonds et financements	VI.11	(75 869 912)	(69 645 432)
Déblocages de fonds et financements	VI.12	79 712 567	68 993 261
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(1 116 469)	(3 873 261)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(12 137 742)	(9 080 069)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	VI.2	17 200	
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(157 995)	(78 421)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	187 627	182 801
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(12 090 909)	(8 975 689)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.5	18 000 541	51 890 009
Encaissements provenant des subventions d'investissements		0	367 130
Encaissements des billets de trésorerie		0	0
Remboursements des billets de trésorerie		0	0
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.6	217 964	2 155 552
Remboursements des emprunts bancaires	VI.7	(5 950 933)	(38 436 228)
Remboursements des emprunts leasing	VI.8	(235 678)	(2 145 253)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		12 031 895	13 831 210
Variation de trésorerie		(1 175 483)	982 260
Trésorerie au début de l'exercice		(4 537 241)	(5 519 501)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.13	(5 712 724)	(4 537 241)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 totalisant au bilan 146.896.057 dinars et dégageant un résultat négatif de 194.892 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation de la société :

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2021 à 16.554.000 DT divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale de 1,355 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Faits marquants :

II.1-Réalisations de la société dans un contexte post-COVID-19 :

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la prorogation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 20 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien. De ce fait, une reprise partielle du service livraison de marchandise a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 et pour les autres activités, une reprise de 50% pendant 2 mois alors que la reprise générale n'a eu lieu que vers la fin du mois de septembre 2020.

Cette fermeture a eu comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires réalisées au cours de l'année 2020 de 7.099 KTND soit 17 % de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au cours de l'année 2020 de 12.969 KTND.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le

décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 11 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

A la date de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

C'est ainsi que la société a bénéficié, en 2021 dans le cadre de l'accompagnement bancaire, de la consolidation et du rééchelonnement de ces emprunts.

Au 31 Décembre 2021 le chiffre d'Affaires de SANIMED a atteint 63 304 mDT, soit une augmentation de 79% par rapport à la même période de 2020.

✓ Le chiffre d'affaires local est passé de 23 534 mDT au 31/12/2021 à 30 011 mDT pour la même période de 2021 soit une augmentation de 28%. Cette croissance sur le marché local s'explique d'une part par la reprise de l'activité en 2021 après une année 2020 fortement impactée par la pandémie COVID-19, notamment au 2^{ème} trimestre et d'autre part par la nouvelle gamme de produits proposés bien accompagnés d'une stratégie marketing adéquate.

✓ Le chiffre d'affaires export a atteint 33 293 mDT contre 11 900 mDT à la même période de 2020, soit une augmentation de 180%. De même Cette croissance est expliquée par reprise de l'activité sur le marché extérieur et par l'augmentation des carnets de commande sur toutes les destinations export de la société.

II.2- Autre fait marquant :

*La société a procédé, par décision de l'AGE du 07 Juillet 2021, à l'augmentation du capital social pour le montant de 2.802.400 par l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 1.109 à 1.355 dinars par prélèvement des réserves facultatives.

*La société a procédé au cours de 2020 au dépôt d'une demande de restitution du crédit de TVA et d'IS arrêtés au 31 décembre 2019 pour les montants respectifs de 1.059.950 et 741.951 dinars.

La société a obtenu l'accord de restitution :

- ✓ de la totalité du crédit d'IS et
- ✓ du montant de 820.659 dinars au titre du crédit de la TVA.

La société a fait l'objet d'une notification fiscale, en date du 05 décembre 2019, pour un montant redressé de 236.640 dinars relatif aux exercices 2015 à 2018. La société a été notifiée le 23 juin 2021 et a été redressé pour le montant total de 253.519 dinars. La société a constaté en charge une perte d'égal montant.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

Contrairement aux exercices précédents, au cours de l'exercice 2020, la société a réévalué librement le terrain sis route Gremda Km 10.5, sur lequel est édifié l'unité de production, sur la base d'un rapport d'un expert en bâtiment et génie civil daté du 25 décembre 2020. La plus-value dégagée constatée en réserve spéciale de réévaluation libre est de 2.899.240 dinars. Ce qui a impacté positivement la situation nette la ramenant de 19.002.321 à 21.901.561 dinars.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

La société « SANIMED » a changé l'estimation de la durée de vie de ses immobilisations corporelles sur la base d'un rapport d'un expert judiciaire en automatisme, en mécanique et en électricité daté du 10 mars 2020.

L'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles est faite principalement pour les immobilisations corporelles suivantes :

- Bâtiments et construction.
- Installations et agencements techniques.
- Equipements industriels et machines de production.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing

III.4- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût

d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié. La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

III.5- Créances clients

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

III.6-Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.7- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

IV- Notes sur le bilan

	31/12/2021	31/12/2020
Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	286 273	269 824
* Logiciels	284 733	268 284
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :	(258 635)	(239 385)
* Amortissement Logiciel	(257 095)	(237 844)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV-3 Immobilisations corporelles :	133 772 307	122 114 343
* Terrains	8 014 484	8 014 484
* Constructions	19 903 768	18 504 306
* Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	4 020 997	3 550 418
* Installations Techniques	4 112 769	4 051 709
* Matériel Industriel	55 973 460	54 371 461
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	21 879 876	14 186 946
* Matériel de Bureau	924 577	750 625
* Matériel de Transport	4 860 161	4 638 297
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	3 132 667	2 914 704
* Matériel Informatique	559 055	505 178
* Autres Immobilisations	8 024 460	439 846
* Equipements -Climatisation-	166 553	162 003
* Constructions en Cours	24 302	969 805
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	111 063	6 990 447
Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :	(43 176 031)	(36 494 574)
* Amortissements Matériel de Transport	(3 096 465)	(2 914 202)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut	(2 413 753)	(2 106 203)

Juridique Particulier		
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(231 802)	(191 215)
* Amortissements Matériel Informatique	(499 869)	(443 251)
* Amortissements Constructions	(6 792 881)	(5 911 630)
* Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	(368 991)	(302 299)
* Amortissements Matériel Industriel	(21 047 953)	(18 310 633)
* Amortissements Installation Technique	(2 069 052)	(1 903 542)
* Amortissements Outillage Industriel	(1 486 756)	(1 187 815)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(4 202 421)	(2 500 338)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(124 698)	(116 467)
* Amortissements Matériel de Bureau	(425 399)	(353 578)
* Amortissements Autres Immobilisations	(415 990)	(253 401)

Note IV.5 Immobilisations financières :	3 386 517	3 416 150
* Titres de Participation	2 048 810	2 045 550
* Dépôts et Cautionnements	17 320	5 920
* Avance / Consommation Electricité	206 947	206 828
* Avance / Consommation Gaz	521 892	487 091
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	210 000	101 586
* Fonds de Garantie BH	335 930	523 557
* Fonds de Garantie STB	43 118	43 118

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2020	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2021	Provisions	VCN au 31/12/2021	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	0	1 400 000	9,92%
SANIMED FRANCE		3 260		3 260		3 260	100%
Total	2 045 550	3 260	0	2 048 810	0	2 048 810	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. La société a procédé en 2020 à la reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation détenus dans le capital de la société « INCOMA LIBYE ».

Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières : **0** **0**

* Provisions sur Titres de Participation 0 0

Note IV.7 Autres actifs non courants : **434 366** **91 485**

* Charges à Répartir 2 941 436 2 503 103

* Résorptions Charges à Répartir (2 507 070) (2 411 618)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2021 s'élève à 95 452 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2021	Montant capitalisé avant 2021	Taux	Résorption 2021
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	0
Foires 2019		199 919	33%	66 633
Foires 2021	438 333		33%	28 819
Total	438 333	2 503 103		95 452

Note IV.8 Stocks :	37 700 710	28 855 549
* Stock - Matières Premières & Consommables	7 019 887	6 592 302
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	842 598	0
* Stock – Moules	982 037	1 079 708
* Stock - Emballages	772 827	589 437
* Stock - Emballages Baignoire	24 801	0
* Stock - Produits En Cours	2 448 812	1 377 196
* Stock - Produits Finis	23 551 914	17 490 807
* Stock - Marchandises	1 633 320	1 726 100
* Stock - Marchandises Baignoires	65 268	0
* Stock - Produits Finis Baignoires	257 169	0
* Stock - Produits En Cours Baignoires	102 077	0
Note IV.9 Provisions sur stocks :	(1 180 717)	0
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(1 180 717)	0
Note IV.10 Clients et comptes rattachés :	22 626 363	14 515 745
* Clients Ordinaires	20 090 595	12 748 458
* Clients Effets à Recevoir	129 789	143 689
* Clients Douteux	2 405 979	1 623 597
Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :	(2 405 979)	(1 623 597)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(2 405 979)	(1 623 597)
Note IV.12- Autres actifs courants :	10 204 609	9 777 464
* Prêts au Personnel	146 407	172 843
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	2 557 052	2 265 893
* Débiteurs Divers	7 501 149	7 338 729
Note IV.13 Liquidités et équivalents de liquidités :	3 506 273	3 003 712
* Banques	8 028	280 832
* Caisse	314	13 753
* Blocage de Fonds	180 576	1 130 732
* MAC Actions SOMOCER	0	0
* Actions SICAV FIDELITY	13 677	13 135
* STB Finance (Titres STB)	51 405	57 788
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	101 329	119 210
* MAXULA BOURSE actions SICAV	9 159	8 808
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	50 907	43 707

* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	275 000	235 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
	26 557	
* Chèques en Caisse		122 229
* Chèques à L'encaissement	2 039 827	167 969
* Effets à L'Encaissement	2 482	199 383
* Effets à L'Escompte	157 013	21 167

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins-value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

Désignation	Au 31/12/2020	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2021
* SICAV FIDELITY	13 135				542	13 677
* STB FINANCE (Titres STB)	57 788				(6 383)	51 405
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	119 210				(17 882)	101 329
* MAXULA BOURSE actions SICAV	8 808	309			42	9 159
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
	788 941	309	0	0	(23 679)	765 570

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2021
FIDELITY SICAV	50	104,808	106,026	5 301
FIDELITY SICAV	2	102,764	106,026	212
FIDELITY SICAV	51	104,401	106,026	5 407
FIDELITY SICAV	5	102,682	106,026	530
FIDELITY SICAV	4	95,089	106,026	424
FIDELITY SICAV	3	103,125	106,026	318
FIDELITY SICAV	4	103,272	106,026	424
FIDELITY SICAV	5	103,272	106,026	530
FIDELITY SICAV	5	103,656	106,026	530
	129			13 677

* Actions détenues par « STB FINANCE »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2021
STB	17 250	5,8	2,98	51 405
	17 250			51 405

* Actions détenues par « MAXULA BOURSE »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2021
SOMOCER	119 210	2,025	0,85	101 329
	119 210			101 329

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2021
SICAV	84	103,227	105,277	8 843
SICAV	3	102,901	105,277	316
	87			9 159

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions « SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

* Total des actifs	164 896 057	143 686 716
	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>

Note IV.14 Capital social :	16 554 000	13 751 600
* Capital Social	16 554 000	13 751 600

Le capital social de notre société s'élève à 16 554 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.355 dinar entièrement libérées.

Note IV.15 Réserves :	8 070 180	10 872 580
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	3 904 399	6 706 799

* Réserve spéciale de réévaluation libre	2 899 240	2 899 240
Note IV.16 Résultats reportés :	(16 722 426)	(3 753 721)
* Résultats Reportés	(16 722 426)	(3 753 721)
Note IV.17 Autres capitaux propres :	13 927 263	13 999 807
* Subventions d'Investissement	541 663	614 207
* Primes d'émission	13 385 600	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2020	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2021
I.T. P	15/01/2013	10%	58 685	46 951	11 734	5 869	52 820	5 865
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	10%	49 034	39 224	9 810	4 902	44 126	4 908
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019	10%	250 592	25 059	225 533	25 060	50 118	200 473
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020	10%	367 130		367 130	36 713	36 713	330 417
Total			725 441	111 234	614 207	72 544	183 778	541 663

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2021 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation libre	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2020	13 751 600	13 385 600	1 266 541	(3 753 721)	6 706 799	2 899 240	725 441	(111 234)	(12 968 704)	21 901 561
Affectation de résultat 2020				(12 968 704)					12 968 704	0
Distribution									0	
Augmentation de capital	2 802 400				(2 802 400)					0
Plus-value										0
Amortissements subventions								(72 544)		(72 544)
Résultat au 31/12/2021									(194 892)	(194 892)
Solde au 31/12/2021	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(16 722 426)	3 904 399	2 899 240	725 441	(183 778)	(194 892)	21 634 125

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Note IV.18 Emprunts :	69 499 760	59 200 163
* Emprunt - BH	16 953 526	6 362 356
* Emprunt - STB	37 323 370	35 987 448
* Emprunt - BTK	924 389	1 166 781
* Emprunt - BNA	1 720 833	1 534 375
* Emprunt - ATB	2 508 432	2 233 333
* Emprunt - BT	0	130 000
* Emprunt - UIB	5 857 189	5 960 929
* Emprunt - ATTIJARI	2 438 208	2 683 053
* Emprunt - ATL Leasing	663 225	675 927
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	384 434	319 289
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	80 093	83 478
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	441 191	472 787
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	2 245	10 751
* Articles constatés	202 624	1 579 658

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2020			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2021		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB 3 000 MDT (2)	2 483 333	2 233 333	250 000		2 483 333			
ATB 3 000 MDT (2021)				2 483 333	50 000	2 433 333	2 233 333	200 000
ATB 305 MDT				305 893	6 159	299 734	275 099	24 636
Attijari 3 500 MDT (2020)	3 500 000	2 683 053	816 947		3 500 000			
Attijari 3 500 MDT (2021)				3 343 481	115 309	3 228 172	2 438 208	789 965
Attijari 256 MDT				265 643	265 643			
Attijari 76 MDT				76 950	76 950			
BH 2 500 MDT	1 654 133	1 351 372	302 761		302 761	1 351 372	1 025 961	325 411
BH 2 500 MDT				328 228		328 228	256 487	71 741
BH 2 500 MDT	219 424	173 624	45 801		36 215	183 209	133 003	50 206
BH 2 500 MDT				40 943		40 943	21 356	19 587
BH 2 500 MDT (2)	2 390 410	2 156 042	234 368		234 368	2 156 042	1 899 859	256 184
BH 2 500 MDT (2)				326 251		326 251	254 942	71 309
BH 2 500 MDT (2)	171 873	135 998	35 875		28 367	143 506	104 180	39 326
BH 2 500 MDT (2)				39 241		39 241	27 247	11 994
BH 2 500 MDT (3)	2 500 000	2 396 298	103 702		51 190	2 448 810	2 172 334	276 476
BH 2 500 MDT (3)				270 419		270 419	211 314	59 105
BH 2 500 MDT (3)	188 333	149 022	39 311		31 084	157 250	114 158	43 092
BH 2 500 MDT (3)				35 142		35 142	18 330	16 812
BH 3 800 000				3 800 000		3 800 000	3 556 641	243 359
BH 3 800 000				87 685		87 685	61 082	26 603
BH 7 000 000				7 000 000		7 000 000	7 000 000	
BH 7 000 000				183 750		183 750	96 632	87 118
BIAT 1 100 MDT	51 335		51 335			51 335		51 335
BNA 1 100 MDT	584 375	446 875	137 500		45 833	538 542	389 583	148 958
BNA 200 MDT	118 750	93 750	25 000		12 500	106 250	81 250	25 000
BNA 300 MDT	168 750	131 250	37 500		18 750	150 000	112 500	37 500
BNA 400 MDT	212 500	162 500	50 000		25 000	187 500	137 500	50 000
BNA 700 MDT	700 000	700 000				700 000	700 000	
BT 500 MDT	150 000	50 000	100 000		100 000	50 000		50 000
BT 800 MDT	240 000	80 000	160 000		160 000	80 000		80 000
BTK 1 500 MDT	479 965	239 664	240 301		240 301	239 664		239 664
BTK 120 MDT	120 000	120 000				120 000	120 000	
BTK 2 700 MDT	863 955	431 395	432 560		432 542	431 412		431 412
BTK 216 MDT	216 000	216 000				216 000	216 000	
BTK 250 MDT	250 000	159 722	90 278		90 278	159 722	76 389	83 333

BTK 329 MDT				329 000		329 000	329 000	
BTK 183 MDT				183 000		183 000	183 000	
STB 35 000 MDT	35 103 000	35 103 000				35 103 000	33 347 850	1 755 150
STB 3 344 MDT				3 344 827		3 344 827	3 053 972	290 854
STB 977 MDT	964 248	884 448	79 800		73 150	891 098	804 648	86 450
STB 127 MDT				127 447		127 447	116 900	10 547
UIB 2 569 MDT	2 515 523	1 873 262	642 261		2 515 523			
UIB 2 515 MDT				2 677 367	170 896	2 506 471	1 822 888	683 583
UIB 5 053 MDT	4 979 522	4 087 667	891 855		4 979 522			
UIB 4 979 MDT				5 220 860	237 312	4 983 548	4 034 301	949 247
BNA 300 MDT				300 000		300 000	300 000	
Total emprunts bancaires	60 825 429	56 058 275	4 767 154	30 769 459	16 282 984	75 311 904	67 725 947	7 585 956
Articles constatés	2 343 493	1 579 658	763 835	552 941	2 138 083	758 351	202 624	555 727
Leasing	2 275 178	1 562 231	712 947	217 964	235 678	2 257 463	1 571 188	686 275
Total	65 444 100	59 200 163	6 243 936	31 540 365	18 656 746	78 327 718	69 499 760	8 827 958

Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à – d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2021	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2020	205 271	Matériel de transport	64 443					
2021	205 272	Matériel de transport	64 443	19 939		19 939	104	20 043
2020	215 601	Construction	843 820					
2021	215 602	Construction	659 946	218 754	441 191	659 946	117 602	777 546
2020	646 111	Matériel de transport	58 070					
2021	646 112	Matériel de transport	58 070	13 322	8 882	22 204	2 569	24 773
2020	650 771	Matériel de transport	60 070					
2021	650 772	Matériel de transport	60 070	14 305	9 384	23 690	2 741	26 431
2020	594 121	Matériel et outillage	50 149					
2021	594 122	Matériel et outillage	50 149	12 407	12 751	25 158	2 849	28 007
2020	489 561	Matériel et outillage	35 239	8 505	2 245	10 751	537	11 288
2020	681 421	Matériel de transport	99 127					
2021	681 422	Matériel de transport	99 127	19 770	29 673	49 443	8 321	57 764
2020	631 861	Matériel et outillage	61 000					
2021	631 862	Matériel et outillage	61 000	13 577	26 692	40 269	7 547	47 816
2020	631 921	Matériel et outillage	92 999					
2021	631 922	Matériel et outillage	92 999	20 678	40 651	61 329	11 493	72 822
2020	704 521	Matériel et outillage	357 681					
2021	704 523	Matériel et outillage	357 681	55 480	199 603	255 083	89 027	344 110
2020	704 721	Matériel de transport	161 142					
2021	704 723	Matériel de transport	161 142	26 013	72 626	98 639	31 783	130 422
2020	693 281	Matériel et outillage	57 401					
2021	693 282	Matériel et outillage	57 401	14 276	22 667	36 944	6 526	43 470
2018	1 831 000 009	Matériel et outillage	61 001	13 631	12 615	26 246	2 989	29 235
2020	724 911	Matériel et outillage	61 001					
2021	724 912	Matériel et outillage	61 001	28 883	2 607	31 490	2 400	33 891
2020	729 961	Matériel et outillage	140 238					
2021	729 963	Matériel et outillage	140 238	17 279	81 720	98 999	37 743	136 743
2020	736 411	Matériel et outillage	235 000					
2021	736 413	Matériel et outillage	235 000	39 499	166 002	205 501	71 169	276 669
2020	736 981	Matériel et outillage	24 001					
2021	736 982	Matériel et outillage	24 001	10 702	4 952	15 654	1 604	17 258
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	25 259	33 548	58 807	8 268	67 075
2020	731 751	Matériel de transport	106 070					
2021	731 753	Matériel de transport	106 070	25 718	65 108	90 827	27 695	118 521
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	8 858	30 069	38 926	10 219	49 145
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	6 091	21 445	27 536	7 402	34 938
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	7 087	25 389	32 476	8 934	41 409
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	7 965	29 057	37 022	10 184	47 206
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	7 965	29 057	37 022	10 185	47 207

Note V.1 : Revenus :	63 303 818	35 433 782
* Chiffre d'Affaires Local	30 010 843	23 533 333
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	33 292 974	11 900 448
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	516 401	3 236 433
* Produits des Autres Activités	443 857	321 914
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	72 544	35 831
* Reprise sur provisions	0	2 878 687
Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	(7 088 633)	1 589 484
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(7 088 633)	1 589 484
Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :	36 133 110	21 918 144
* Achats de Matières Premières	13 953 629	6 345 553
* Achats de Matières Premières Baignoire	1 179 396	171 459
* Achats Autres Fournitures Consommables	11 075 077	4 835 661
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(1 756 528)	2 947 214
* Achats de Marchandises	4 915 898	2 771 915
* Achat non Stocké	6 765 638	4 846 342
Note V.5 : Charges de personnel	13 300 292	10 068 981
* Salaires et Autres Charges	11 212 352	8 516 483
* Charges Sociales Légales	2 087 941	1 552 498
Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions	8 784 254	5 570 267
* Dotations aux Amortissements	6 821 155	5 570 267
* Charges Immobilisées	0	0
* Dotations aux Provisions	1 963 099	0
Note V.7 : Autres charges d'exploitation :	7 746 013	6 411 050
* Locations	586 604	438 878
* Entretien & Réparations	748 416	905 692
* Assurances	461 796	163 984
* Etudes, Recherches et Divers Services	989 933	1 635 805
* Publicités	242 073	409 987
* Dons	403 170	306 082
* Transports et Déplacements	1 979 479	1 677 129
* Réceptions	219 913	138 521
* Frais de Communication	194 417	120 758
* Commissions Bancaires	957 040	842 807
* Jetons de Présence	111 250	160 170

* Impôts et Taxes	482 000	228 833
* Transfert de charge	(585 850)	(1 211 873)
* Achats non Stockés	955 772	594 277

Note V.8 Charges financières nettes :	4 795 564	6 025 985
--	------------------	------------------

* Intérêts des Emprunts	1 380 783	799 556
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	736 639	1 131 806
* Pertes Liées à des Participations	24 240	23 050
* Intérêts sur Financement Devises BTK	208 263	150 541
* Intérêts Financement Export	270 540	251 089
* Intérêts Financement Stock	209 530	207 141
* Intérêts MCNE	269 665	289 235
* Échelles d'Intérêts	849 515	1 153 286
* Intérêts Billet de Trésorerie	0	0
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	46 386	126 765
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	13 231	20 711
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	27 085	323
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	88 013	159 768
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	8 456	3 675
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	0	0
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	47 461	80 362
* Intérêts Découvert Mobilisé BT	0	9 343
* Intérêts des Obligations Cautionnées	11 996	5 663
* Intérêts FACTORING	198 087	246 410
* Pertes de Change	59 680	1 404 606
* Intérêts de Retard Impayés	341 051	774 010
* Gain de Change	5 706	(811 354)
* Variation TMM	(764)	0

Note V.9 Produits des placements :	88 056	115 459
---	---------------	----------------

* Produits des billets de trésorerie	87 200	87 200
* Autres Produits	856	28 259

Note V.10 Autres gains ordinaires :	60 197	52 427
--	---------------	---------------

* Autres Gains	60 197	52 427
----------------	--------	--------

Note V.11 Autres pertes ordinaires :	365 387	154 058
---	----------------	----------------

* Autres Pertes Ordinaires	365 387	154 058
----------------------------	---------	---------

Note V.12 Impôts sur les bénéfiques :	127 378	68 835
--	----------------	---------------

* Impôts sur les bénéfiques	127 378	68 835
-----------------------------	---------	--------

Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(12 137 742)	(9 080 069)
* Logiciels	(16 449)	(29 595)
* Terrains	0	0
* Constructions	(1 399 462)	(66 740)
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	0
* Agencements & Aménagements	(470 579)	(193 789)
* Installations Techniques	(61 060)	(113 000)
* Matériel Industriel	(1 601 999)	(709 821)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	0	0
* Outillages Industriels	(7 692 930)	(3 444 620)
* Matériel de Bureau	(173 952)	(65 969)
* Matériel de Transport	(246 861)	(233 245)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(217 963)	(294 785)
* Matériel Informatique	(53 877)	(22 817)
* Autres Immobilisations	(7 584 614)	(10 725)
* Equipements -Climatisation-	(4 550)	(3 250)
* Constructions en Cours	945 503	(158 815)
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	6 879 384	(3 732 899)
* Charges à Répartir	(438 333)	0
Note VI.2 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	17 200	0
* Cession de Matériel	17 200	0
Note VI.3 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(157 995)	(78 421)
* Dépôts et Cautionnements	(11 400)	0
* Titres de Participation	(3 260)	0
* Avance / Consommation Electricité	(119)	(2 524)
* Avance / Consommation Gaz	(34 801)	0
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(108 414)	(75 898)
* Fonds de Garantie BH	0	0
* Fonds de Garantie STB	0	0
Note VI.4 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	187 627	182 801
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	187 627	182 801
Note VI.5 Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	18 000 541	51 890 009
* Emprunt ATB	305 893	
* Emprunt STB	3 472 274	36 080 547
* Emprunt BH	12 111 659	579 631

* Emprunt BNA	300 000	700 000
* Emprunt UIB	403 182	7 622 888
* Emprunt Attijari	342 592	3 500 000
* Emprunt BTK	512 000	586 000
* Articles constatés	552 941	2 820 943

Note VI.6 Encaissements provenant des Emprunts

Leasing :	217 964	2 155 552
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	217 964	142 257
* Emprunt - ATL Leasing	0	1 030 376
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	0	288 244
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	0	676 127
* Emprunt - HANNIBAL	0	18 548

Note VI.7 Remboursements des emprunts bancaires (5 950 933) (38 436 228)

:		
* Emprunt - BIAT	0	(37 248)
* Emprunt - BH	(683 984)	(391 277)
* Emprunt - STB	(73 150)	(26 772 608)
* Emprunt - BTK	(763 122)	(528 548)
* Emprunt ATB	(56 159)	(50 000)
* Emprunt BT	(260 000)	(108 333)
* Emprunt BNA	(102 083)	(113 542)
* Emprunt UIB	(408 208)	(7 488 954)
* Emprunt Attijari	(614 420)	(3 500 000)
* Articles constatés	(2 138 083)	(477 450)
* Intérêts Courus	(851 724)	1 031 733

Note VI.8 Remboursements des emprunts Leasing : (235 678) (2 145 253)

* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(15 501)	(184 255)
* Emprunt - ATL Leasing	(47 888)	(1 102 814)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(50 257)	(804 699)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(114 234)	(32 230)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(7 797)	(21 256)

Note VI.9 Acquisitions des titres de placement : (309) (825)

* MAC Actions FIDELITY	0	(517)
* MAXULA Actions SICAV	(309)	(308)

Note VI.10 Cessions des titres de placement : 0 532

* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	0
* MAXULA Actions SICAV	0	532

Note VI.11 Blocages de Fonds et Financements : (75 869 912) (69 645 432)

* Blocage de Fonds	(13 420 910)	(13 151 129)
* Crédits de Gestion	(62 449 003)	(56 494 303)

Note VI.12 Déblocages de Fonds et Financements :	79 712 567	68 993 261
* Déblocage de Fonds	14 396 833	12 219 058
Crédits de Gestion	65 315 735	56 774 203

Note VI.13 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(5 712 724)	(4 537 241)
* Banques	(5 713 038)	(4 550 993)
* Caisse	314	13 753

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	2 497 888	714 298
* Société ABC	609 130	597 216
* Société SOMOCER	0	8 517
* AQUABAINS	196 219	0
	3 303 236	1 320 031

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	4 144 886	1 033 817
* Société ABC	35 784	12 111
* Société SOTEMAIL	0	4 463
* Société SOMOCER	301 016	119 174
* SOMOCER NEGOCE	0	29 751
* SMC	128 076	395 024
* AQUABAINS	1 354 950	0
	5 964 712	1 594 340

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	140 907	
AB-CORPORATION	6 332 899	
SOMOSAN	744 341	
SOMOCER	150 000	
TOTAL	7 368 147	

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement -Aval	731 339	731 339				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Autres garanties	589 048	589 048				Fond de garantie au profit de STB, UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles - Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains l'objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204, 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 14169,26255 et 24170.

1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en pari passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile

						des RI 26255,24167,24168,29204,26 530,28530 et TF 134305
	5 000 000	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304.
	35 000 000	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur leSterrains objet des réquisitions (R.I) 34053,24168,29204,26255,28 530,135029 et TF 134304,134305,135029.
	700 000	700 000	0	0	0	BNA:contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI 34053,24168,29204,et 26255
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	14 500 000	14 500 000	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	7 350 000	7 350 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	3 740 000	3 740 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en

						rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0	STB:crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et materiel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	UIB:crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rand au materiel à aquerir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	6 500 000	6 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
c) effet escomptés et non échus	10 790 807	10 790 807	0		0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	3 452 916	2 711 738		741 178		
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	221 734 110	220 992 932	0	741 178	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB copration dans la capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					

* Crédit consenti non encore versé	0				
*opération de portage	0				
*crédit documentaire	0				
*commande d'immobilisation	0				
*commande de longue durée	0				
*contact avec le personnel	0				
Total	0				

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	68 450 000	90 596 275	0
* Emprunt courant de gestion	32 110 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
EL WIFAK	205272	64 443	104
ATL	215602	659 946	117 602
ATL	646112	58 070	2 569
ATL	650772	60 070	2 741
ATTIJARI Leasing	594122	50 149	2 849
HANNIBAL LEASE	489561	35 239	537
HANNIBAL LEASE	681422	99 127	8 321
HANNIBAL LEASE	631862	61 000	7 547
ATL	631922	92 999	11 493
ATL	704523	357 681	89 027
ATL	704723	161 142	31 783
ATL	693282	57 401	6 526
ATL	1831000009	61 001	2 989
IJARA	724912	61 001	2 400
ATL	729963	140 238	37 743
ATL	736413	235 000	71 169
ATL	736982	24 001	1 604
IJARA	1904456960	117 132	8 268
ATL	731753	106 070	27 695
IJARA	2025100117	49 620	10 219
IJARA	2028700030	34 491	7 402
IJARA	2031500052	39 992	8 934
IJARA	2032300061	45 591	10 184

IJARA	2032300022	45 590	10 185
IJARA	2024000105	79 501	15 696
IJARA	2100800055	52 141	12 587
IJARA	2107500052	48 591	12 635
IJARA	2108300063	66 778	17 364
IJARA	2132100011	50 454	17 153
Total			555 326

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	2 500 000	205 030
BH	2 500 000	64 278
BH	2 500 000	33 984
BH	2 500 000	4 127
BNA	1 100 000	156 998
BNA	400 000	58 148
BNA	300 000	48 269
BNA	200 000	35 981
BTK	1 500 000	9 717
BTK	2 700 000	17 256
ATB	3 000 000	1 201 575
UIB	3 000 000	404 165
B H	2 500 000	715 277
B H	2 500 000	63 861
B H	2 500 000	26 619
B H	2 500 000	5 794
UIB	5 000 000	1 174 770
BH	2 500 000	1 076 279
BH	2 500 000	52 932
BH	2 500 000	29 169
BH	2 500 000	3 542
BTK	250 000	15 026
BTK	216 000	29 421
BTK	120 000	16 345
BNA	700 000	202 797
STB	35 103 000	7 808 134
STB	977 547	477 778
BTK	329 000	65 398
BTK	183 000	36 376
ATJ	3 343 481	545 979
BH	3 800 000	1 366 806
BH	3 800 000	13 716
BH	7 000 000	4 535 688
BH	7 000 000	22 361
BNA	300 000	106 640
ATB	305 893	148 008
STB	3 344 827	1 848 032
STB	127 447	73 814
Total		22 700 091

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination :

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	36 133 110	28 545 157	6 142 629	361 331	1 083 993
Autres Charges d'Exploitation	7 746 013	6 119 350	1 316 822	77 460	232 380
Frais de Personnel	13 300 292	10 507 231	2 261 050	133 003	399 009
Impôts et Taxes	127 378	100 628	21 654	1 274	3 821
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	8 784 254	6 939 561	1 493 323	87 843	263 528
Charges Financières	4 795 564	3 788 495	815 246	47 956	143 867
TOTAL	70 886 610	56 000 422	12 050 724	708 866	2 126 598

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N° 205272 Porsche:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	19 939	104	20 043
Total	19 939	104	20 043

Contrat N° 215602 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	218 754	72 826	291 580
2023	253 675	37 904	291 580
2024	187 515	6 871	194 387
Total	659 945	117 602	777 546

Contrat N° 646112 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	13 408	2 238	15 646
2023	8 796	331	9 127
Total	22 204	2 569	24 773

Contrat N° 650772 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	14 305	2 388	16 693
2023	9 384	353	9 738
Total	23 690	2 741	26 431

Contrat N° 594122 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	12 407	2 205	14 612
2023	12 751	644	13 395
Total	25 158	2 849	28 007

Contrat N° 489561 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	8 505	537	9 042
2023	2 245	0	2 245
Total	10 751	537	11 288

Contrat N° 681422 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	19 770	5 710	25 480
2023	22 948	2 532	25 480
2024	6 725	78	6 803
Total	49 443	8 321	57 764

Contrat N° 631862 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	13 577	4 932	18 509
2023	16 229	2 280	18 509
2024	10 462	335	10 797
Total	40 269	7 547	47 815

Contrat N° 693282 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	14 276	4 354	18 630
2023	16 571	2 059	18 630
2024	6 096	114	6 210
Total	36 944	6 526	43 470

Contrat N° 704523 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	55 480	59 223	114 703
2023	92 377	22 327	114 703
2024	107 227	7 477	114 703
Total	255 083	89 027	344 110

Contrat N° 704723 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	26 013	22 895	48 908
2023	41 395	7 513	48 908
2024	31 231	1 375	32 606
Total	98 639	31 783	130 422

Contrat N° 631922 COMPRESSEUR AIR ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	20 678	7 511	28 189
2023	24 717	3 472	28 189
2024	15 934	510	16 444
Total	61 329	11 493	72 822

Contrat IJARA N°1831000009 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	13 631	2 315	15 946
2023	12 615	675	13 290
Total	26 246	2 989	29 235

Contrat N°724912 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	28 883	2 400	31 284
2023	2 607	0	2 607
Total	31 490	2 400	33 891

Contrat N°729963 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	17 279	22 744	40 022
2023	30 291	9 731	40 022
2024	35 160	4 862	40 022
2025	16 269	407	16 676
Total	98 999	37 743	136 743

Contrat N°736413 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	39 499	39 549	79 048
2023	59 089	19 959	79 048
2024	68 588	10 460	79 048
2025	38 324	1 200	39 524
Total	205 501	71 169	276 669

Contrat N°736982 DEUX BALAYEUSE MODELE 52 WAVE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	10 702	1 480	12 182
2023	4 952	124	5 076
Total	15 654	1 604	17 258

Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	25 259	5 698	30 957
2023	28 463	2 494	30 957
2024	5 085	76	5 162
Total	58 807	8 268	67 075

Contrat N°731753 JUMPER:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	25 718	20 161	45 879
2023	39 317	6 562	45 879
2024	25 792	971	26 763
Total	90 827	27 695	118 521

Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	8 858	4 545	13 403
2023	10 080	3 322	13 403
2024	11 472	1 931	13 403
2025	8 517	420	8 937
Total	38 926	10 219	49 145

Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	6 091	3 225	9 316
2023	6 932	2 385	9 316
2024	7 889	1 428	9 316
2025	6 625	364	6 989
Total	27 536	7 402	34 938

Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	6 987	3 815	10 802
2023	7 951	2 851	10 802
2024	9 049	1 753	10 802
2025	8 489	514	9 004
Total	32 476	8 934	41 409

Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	7 965	4 349	12 314
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	37 022	10 184	47 206

Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	7 965	4 349	12 314
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	37 022	10 185	47 206

Contrat N° 2024000105 Hunday H350 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	14 346	7 128	21 474
2023	16 326	5 148	21 474
2024	18 579	2 894	21 474
2025	12 002	526	12 528
Total	61 253	15 696	76 949

Contrat N° 20100800055 Honda:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	8 915	5 167	14 082
2023	10 146	3 938	14 083
2024	11 546	2 538	14 084
2025	13 141	944	14 084
Total	43 747	12 587	56 334

Contrat N° 2108300063 camion Dong Feng:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	11 174	6 863	18 037
2023	12 717	5 320	18 037
2024	14 472	3 565	18 037
2025	16 470	1 567	18 037
2026	2 959	48	3 007
Total	57 792	17 364	75 156

Contrat N° 2107500052 chariot :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	8 131	4 994	13 125
2023	9 253	3 871	13 125
2024	10 530	2 594	13 125
2025	11 984	1 141	13 125
2026	2 153	35	2 188
Total	42 052	12 635	54 687

Contrat N° 2132100011 i 20 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2022	7 745	5 882	13 628
2023	8 815	4 813	13 628
2024	10 031	3 597	13 628
2025	11 416	2 212	13 628
2026	10 710	649	11 358
Total	48 717	17 153	65 870

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute					Amortissements				<u>Valeur comptable nette 31-12-2021</u>
	<u>31/12/2020</u>	<u>Acquisition 2021</u>	<u>Reclassements 2021</u>	<u>Cession 2021</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>Dotation 2021</u>	<u>Reclassements/Cessions 2021</u>	<u>31/12/2021</u>	
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>269 824</u>	<u>16 449</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>286 273</u>	<u>239 384</u>	<u>19 250</u>	<u>0</u>	<u>258 634</u>	<u>27 639</u>
Logiciels	268 284	16 449	0	0	284 733	237 844	19 250	0	257 094	27 639
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>122 114 344</u>	<u>11 682 960</u>	<u>0</u>	<u>24 997</u>	<u>133 772 307</u>	<u>36 494 574</u>	<u>6 706 453</u>	<u>24 997</u>	<u>43 176 031</u>	<u>90 596 276</u>
Terrains	8 014 484	0	0	0	8 014 484	0	0	0	0	8 014 484
Constructions	18 504 307	218 109	1 181 353	0	19 903 769	5 911 630	881 251	0	6 792 881	13 110 888
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	302 299	66 692	0	368 991	964 844
Agencements et aménagements	3 550 418	0	470 579	0	4 020 997	1 321 327	199 441	0	1 520 767	2 500 230
Installations techniques	4 051 710	19 597	41 463	0	4 112 770	1 903 543	165 510	0	2 069 053	2 043 717
Matériel industriel	54 371 461	812 186	789 813	0	55 973 460	18 310 632	2 737 321	0	21 047 953	34 925 507
Matériels industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	191 215	40 587	0	231 802	498 477
Outillage industriels	14 186 945	69 192	7 623 737	0	21 879 875	2 366 827	1 801 583	0	4 168 410	17 711 465
Matériel de bureaux	750 625	173 952	0	0	924 577	353 578	71 821	0	425 399	499 178
Matériel de transport	4 638 297	158 807	88 054	24 997	4 860 161	2 914 202	207 260	24 997	3 096 466	1 763 696
Matériel de transport à SJP	2 914 704	217 963	0	0	3 132 667	2 106 203	307 550	0	2 413 753	718 914
Matériel informatiques	505 178	53 877	0	0	559 055	443 251	56 618	0	499 869	59 186
Autres immobilisations	439 845	1 443 014	6 141 600	0	8 024 459	253 401	162 589	0	415 990	7 608 469
Equipements de climatisation	162 004	4 550	0	0	166 554	116 467	8 230	0	124 697	41 856
<u>Immobilisation en cours</u>	<u>7 960 252</u>	<u>8 511 713</u>	<u>-16 336 600</u>	<u>0</u>	<u>135 365</u>	<u>0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0</u>	<u>135 365</u>
<u>Charges à répartir</u>	<u>2 503 103</u>	<u>438 333</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2 941 436</u>	<u>2 411 618</u>	<u>95 452</u>	<u>0</u>	<u>2 507 070</u>	<u>434 366</u>
Total	124 887 271	12 137 742	0	24 997	137 000 016	39 145 576	6 821 155	24 997	45 941 735	91 058 281

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en dinars)

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020	CHARGES	31/12/2021	31/12/2020	SOLDE	31/12/2021	31/12/2020
Revenus et autres produits d'exploitation	63 303 818	35 433 782	Déstockage de production	(7 088 633)	1 589 484			
Production immobilisée	0							
Total	63 303 818	35 433 782				Production	70 392 450	33 844 297
Production	70 392 450	33 844 297	Achats consommés	36 133 110	21 918 144	Marge sur coût matière	34 259 340	11 926 153
Marge sur coût matière	34 259 340	11 926 153	Autres charges externes	7 458 893	6 182 217			
Autres produits d'exploitation	443 857	3 200 602						
Total	34 703 197	15 126 755	Total	7 458 893	6 182 217	Valeur Ajoutée Brute	27 244 304	8 944 538
Valeur Ajoutée Brute	27 244 304	8 944 538						
			Impôts et taxes	287 119	228 833			
			Charges de personnel	13 300 292	10 068 981			
Quotes-parts des subv d'investissement	72 544	35 831						
Total	27 316 848	8 980 369	Total	13 587 412	10 297 814	Excédent brut d'exploitation	13 729 436	(1 317 445)
Excédent brut d'exploitation	13 729 436	(1 317 445)	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	60 197	52 427	Autres charges ordinaires	365 387	154 058			
Produits financiers	88 056	115 459	Charges financières	4 795 564	6 025 985			
Quotes-parts des subv d'investissement			Dotations aux amortissements et aux provisions	8 784 254	5 570 267			
			Impôt sur le résultat ordinaire	127 378	68 835			
Total	13 877 690	(1 149 559)	Total	14 072 582	11 819 145	Résultat net de l'exercice	(194 892)	(12 968 704)
Résultat des activités ordinaires	(194 892)	(12 968 704)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(194 892)	(12 968 704)	Total	(194 892)	(12 968 704)	Résultat net après modifications comptables	(194 892)	(12 968 704)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 164 896 057 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 194 892 dinars.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion avec réserves :

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 03** L'examen des créances clients au 31 décembre 2021 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 1.024.656 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces créances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.
- 04** La société « SANIMED » détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 771 507 dinars. Cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Un plan de restructuration a été engagé. Il prévoit la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. Par ailleurs, et par décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour la société « SOMOSAN ».

La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 30 Mai 2022, juge que compte tenu du plan de restructuration et des perspectives d'avenir de la société il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 05** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

C. Questions clés d'audit :

- 06** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

D. Observations :

- 07** La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 8.511.713 dinars correspondant principalement à des charges d'emprunts pour un montant de 4.944.025 dinars. La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 30 Mai 2022, juge que ces montants sont directement liés aux changements des méthodes de productions.

- 08** Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note II.1 aux états financiers dans laquelle la Direction décrit les réalisations de la société dans un contexte post-COVID-19 ainsi que les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

E. Rapport de gestion :

- 09** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

10 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

11 Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

12 Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été transmises et discutées avec la direction générale de la société.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes
Fait à Sfax le 30 Mai 2022

CRG Audit
Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 2.497.888 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 2.018.206 dinars.
- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 609.130 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 185.440 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 741.178 dinars.
- La vente à la société « AQUABAINS » de matières pour un montant de 196.219 dinars TTC. Le compte client « AQUABAINS » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 307.686 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 4.144.886 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 888.263 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 35.784 dinars TTC. Les soldes des comptes fournisseurs « ABC » au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :
 - Fournisseur d'exploitation : débiteur de 32 410 dinars.
 - Fournisseur effet à payer : créditeur de 32 410 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 301.016 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 271.091 dinars.

- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 128.076 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SMC » présentent au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 72.817 dinars.
- Le solde du compte fournisseurs « ABC GROS » est créditeur au 31 décembre 2021 d'un montant de 3 954 dinars.
- L'achat auprès de la société « AQUABAINS » de marchandises pour un montant de 1.354.950 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2021 un solde nul.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gabes km 6 Sfax à la société « AQUABAINS » pour une période d'une année commençant le 1^{er} janvier 2021 et expirant le 31 décembre 2021 et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 7.718 dinars TTC.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « AQUABAINS » au cours de l'exercice 2021 d'une quote-part des charges d'électricité et d'eau pour le montant de 2.339 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2021 s'élève à 120.675 dinars TTC.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 Mai 2022.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations autorisées antérieurement et poursuivant leurs effets au titre du présent exercice

- Le solde du compte client « SOMOCER » au 31 décembre 2021 est débiteur de 9.303 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 150.000 dinars.
- La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins-value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2021, aucun encaissement n'a été effectué.
- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 1.143.553 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 32.257 dinars.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 19.680 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au cours de l'exercice 2021 d'une quote-part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 14.280 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2021 s'élève à 407.523 dinars TTC.

- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2021 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2021.

Les intérêts constatés en 2021 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 140.907 dinars.

- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2021 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2021 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 6.332.899 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%. Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2021.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2021 un solde nul.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2021 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2021 un solde débiteur de 744.341 dinars.

- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2021 un solde antérieur débiteur de 27.166 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2021 un solde antérieur créditeur de 119.113 dinars.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 16 Mai 2022.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération nette du Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2021 s'élève à un montant de 169.354 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2021 s'élève à un montant de 124.745 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 27.619 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général Adjoint pour un montant de 23.389 dinars.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 16 Mai 2022.

- Les jetons de présence de l'exercice 2020 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2021 pour un montant annuel brut de 180.000 dinars soit un montant net de 144.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2021 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 100.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Salaire Annuel	169 354	16 000	124 745	12 000		
Avantages accordés (y compris la prise en charge des voyages et déplacements)	34 819		30 589			
Jetons de présence					100 000	100 000
Total	204 173	16 000	155 334	12 000	100 000	100 000

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 30 Mai 2022
Les commissaires aux comptes

CRG Audit
Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « SOPAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jalel HADDAD et Mr Ammar AMRI.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisé			
Immobilisations incorporelles		1 642 924	1 459 439
Amortissements immobilisations incorporelles		- 1 204 141	- 1 013 628
Net	A.1	438 783	445 810
Immobilisations corporelles		69 579 944	62 631 814
Amortissements immobilisations corporelles		-40 254 534	-36 409 649
Net	A.1	29 325 410	26 222 165
Immobilisations financières		3 242 224	3 236 275
Provisions		- 2 072 864	- 1 036 432
Net	A.2	1 169 360	2 199 843
Total des actifs immobilisés		30 933 553	28 867 818
Autres actifs non courants		62 505	66 997
Total des actifs non courants		30 996 058	28 934 816
ACTIFS COURANTS			
Stocks		7 072 176	9 382 260
Provisions sur stock produits finis		- 6 328	- 16 213
Net	A.3	7 065 848	9 366 047
Clients et comptes rattachés		22 432 657	18 928 588
Provisions		- 9 667 303	- 9 647 650
Net	A.4	12 765 354	9 280 937
Autres Actifs Courants		9 846 647	8 962 700
Provision		- 3 213 309	- 3 213 309
Net	A.5	6 633 338	5 749 390
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073
Provision		- 57 073	- 57 073
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	1 002 119	645 998
Total des actifs courants		27 466 659	25 042 373
TOTAL DES ACTIFS		58 462 717	53 977 188

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé		- 5 000 000	- 5 000 000
Réserves		20 069 109	20 069 109
Autres capitaux propres		265 907	105 194
Résultats reportés		- 47 407 458	- 43 314 293
Modifications comptables	P.1	- 6 713 591	- 7 100 388
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		- 924 783	2 620 871
Résultat de l'exercice		- 656 746	- 4 093 165
Total des capitaux propres avant affectation	P.2	- 1 581 529	- 1 472 293
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P.3	8 743 667	10 995 676
Autres passifs non courants	P.4	2 084 982	2 604 695
Total des passifs courants		10 828 649	13 600 371
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P.5	32 833 720	24 610 279
Autres passifs courants	P.6	3 879 055	4 469 862
Concours bancaires et autres passifs financiers	P.7	12 502 822	12 768 971
Total des passifs courants		49 215 597	41 849 111
Total des passifs		60 044 246	55 449 482
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		58 462 717	53 977 188

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		144 761 382	118 344 658
Autres produits d'exploitation		1 053 292	821 456
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	145 814 674	119 166 114
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.1	- 2 186 012	1 374 848
Achats matières premières consommés	R.2.2	- 113 062 437	- 92 805 446
Achats d'approvisionnement consommés	R.2.3	- 7 330 510	- 7 887 637
Charges de personnels	R.2.4	- 8 352 487	- 8 697 332
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.2.5	- 5 366 090	- 4 107 669
Autres charges d'exploitation	R.2.6	- 8 586 790	- 8 561 523
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		- 144 884 326	- 120 684 759
RESULTAT D'EXPLOITATION		930 348	- 1 518 645
Charges financières nettes	R.3.1	- 2 238 885	- 3 035 590
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	R.3.2	922 488	687 096
Autres pertes ordinaires	R.3.3	- 122 984	- 121 025
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		- 509 033	- 3 988 165
Impôts sur les bénéfices	R.4	- 147 713	- 105 000
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		- 656 746	- 4 093 165
Effets des modifications comptables	R.5	386 796	- 899 255
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		- 269 950	- 4 992 420

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		- 656 746 -	4 093 165
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	F.1	5 081 597	4 070 285
Revenus financiers non encaissé			
Effets des modifications comptables		386 797 -	899 255
Amortissement des charges à répartir			
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		55 627 -	33 992
Plus ou moins-value			
Intérêt courus			
Variation des			
Stocks	F.2	2 310 084 -	1 472 513
Clients	F.3	- 3 504 069	5 937 157
Autres actifs	F.4	- 879 455	40 654
Fournisseurs d'exploitation	F.5	8 223 441 -	2 863 534
Autres passifs	F.6	- 1 114 530	392 698
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 791 492	1 078 335
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.7	8 197 077	6 191 718
Encaissement provenant de la cession d'immob.corporelles et incorporelles		1 065 462	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		5 949	39 585
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		- 7 137 564 -	6 231 304
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements suite à l'augmentation du capital			5 000 000
Encaissements Prime d'émission			6 000 000
Passif non courant			
Encaissements variation des capitaux propres			
Subventions d'investissements reçues		216 340	
Encaissement d'emprunts	F.8	1 000 000	1 000 000
Remboursements des crédits leasing et bancaires	F.9	2 937 473 -	2 725 058
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 721 133	9 274 942
VARIATION DE TRESORERIE		932 795	4 121 973
Trésorerie début de l'exercice		- 4 134 788 -	8 256 761
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.10	- 3 201 993 -	4 134 788

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT SA a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-

part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le Coût d'achat moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Les notes relatives à l'actif

A.1. Immobilisations Corporelles et incorporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN
	début de période	Acquisition	Cession	Fin de période	début de période	Dotation	Reprise	Fin de période	
Logiciels	573 794	32 941	-	606 735	440 103	65 499	-	505 602	101 132
Fonds de commerce	739 543	150 545	-	890 088	436 080	122 996	-	559 075	331 013
Droit au bail	45 248	-	-	45 248	38 877	1 712	-	40 589	4 659
Concession marque et brevet	100 853	-	-	100 853	98 569	305	-	98 874	1 979
Total	1 459 439	183 485	-	1 642 924	1 013 628	190 512	-	1 204 141	438 783

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN
	début de période	Acquisition	Cession	Fin de période	début de période	Dotation	Reprise	Fin de période	
Terrains	2 783 218	-	-	2 783 218	-	-	-	-	2 783 218
Constructions	15 893 258	-	-	15 893 258	12 228 728	595 728	-	12 824 456	3 068 801
Matériels et outillages	22 667 572	4 391 739	-	27 059 311	14 459 848	1 352 173	-	15 812 021	11 247 291
Matériels Roulants	5 211 056	716 478	-	5 927 534	4 045 956	528 658	-	4 574 614	1 352 920
Equipement de bureau	522 649	114 490	-	637 139	311 100	51 410	-	362 509	274 629
Matériel Informatique	1 019 893	162 985	3 209	1 179 669	718 357	188 353	-	906 710	272 960
Installation Gle. Agencement Amén Divers	13 974 321	1 565 646	-	15 539 966	4 645 660	1 128 564	-	5 774 224	9 765 742
Immobilisations corporelles en cours	559 848	1 062 254	1 062 254	559 848	-	-	-	-	559 848
Total	62 631 814	8 013 592	1 065 462	69 579 944	36 409 648	3 844 885	-	40 254 534	29 325 410
Total général	64 091 253	8 197 077	1 065 462	71 222 867	37 423 277	4 035 398	-	41 458 674	29 764 193

Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Prêt Nutritop	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	132 914	126 965
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10
Total	3 242 224	3 236 275
Provisions des immobilisations financières	- 2 072 864 -	1 036 432
Total	1 169 360	2 199 843

Note A.3. Stocks

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	2 059 418	1 964 498
Emballages et matières consommables	765 220	984 212
Cheptel	2 784 859	2 799 700
Produits finis (volailles et dérivés)	1 462 679	3 633 850
Stock en vue d'abattage	-	-
Total	7 072 176	9 382 260
Provisions sur stock	- 6 328 -	16 213
Total	7 065 848	9 366 047

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en caisses	1 679 998	892 698
Clients Douteux	5 674 763	5 988 869
Clients ordinaires	8 059 903	5 625 850
Clients, effets à recevoir	2 072 060	741 083
Clients, factures à établir	85 969	690 095
Effets et chèques impayés	4 859 964	4 989 991
Total	22 432 657	18 928 588
Provision sur client	- 9 667 303 -	9 647 650
Total Clients et comptes rattachés	12 765 354	9 280 937

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	146 227	208 842
Compte d'attente	1 137 621	333 191
Débiteurs Divers	516 962	573 103
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	1 312 304	1 492 294
État impôt sur les bénéfices (excédent)	2 997 114	2 990 191
État subvention à recevoir	-	-
Fournisseurs débiteurs	3 002 640	2 574 536
Personnel avances et acomptes	195 377	187 114
Produits à recevoir	9 104	54 604
Société RAVY	498 290	498 290
CREANCE A C N	-	-
CREANCE MEDIGRAINS	-	-
TVA déductible	31 008	50 534
Total	9 846 647	8 962 700
PROVISION AAC	- 3 213 309 -	3 213 309
Total Autres Actifs Courants	6 633 338	5 749 390

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Banques débits	826 431	516 893
Caisses	175 688	129 105
Total	1 002 119	645 998

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Les capitaux propres et les passifs

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2.730.802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576.379 dinars. En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 2.893.951 dinars, en 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899.255 dinars. Elles sont corrigées en 2021 de -386 797 dinars, d'où le solde des modifications comptables au 31 Décembre 2021 est de 6.713.591 dinars.

Note P.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Subvention d'investis,	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	105 194	- 43 314 293	- 7 100 388	- 4 093 165	- 1 472 293
Résultat exercice 2021						- 4 093 165		4 093 165	-
Reserve légale									-
Opération de capital									-
Subvention d'investissement					160 713				160 713
Effets des modifications comptables							386 747		386 747
Résultat 31/12/2021								- 656 747	- 656 747
Capitaux propres au 31/12/2021	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	265 907	- 47 407 458	- 6 713 591	- 656 747	- 1 581 530

Note P.3 Emprunts

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank (2018)	- 8 743 667	- 10 410 083
BIAT (2011)	-	537 711
Emprunt Leasing	-	47 881
Total	- 8 743 667	- 10 995 676

Note P.4. Autres passifs non courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	160 293	320 586
Dette fiscale 13-14-15 + un an	1 713 082	2 284 110
DETTE FISCALE 2021	211 607	-
Total	2 084 982	2 604 695

Note P.5. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs d'exploitations	16 065 959	9 772 452
Fournisseurs d'exploitations EAP	15 092 727	13 765 262
Fournisseurs d'Immobilisations	50 560	50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	1 624 474	1 022 004
Total	32 833 720	24 610 279

Note P.6. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
CNSS	498 630	517 643
État impôts et taxes	1 319 025	1 854 430
Personnels rémunérations dues	372 240	703 045
Provisions congés à payer	369 544	332 376
Provisions pour risques et charges	280 000	-
Ristournes et avoir à établir	365 469	522 871
Produit constaté d'avance	-	-
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	370 442	370 452
Créditeurs divers	211 393	76 733
Clients intérêts courus	92 312	92 312
Total	3 879 055	4 469 862

Note P.7. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Crédits de gestion	4 850 000	4 850 000
Crédit à moins d'un an	3 305 924	2 942 276
Leasing échéance à moins d'un an	48 570	97 682
Intérêts Coraus	94 216	98 226
Banques	4 204 112	4 780 787
Total	12 502 822	12 768 971

Les notes relatives à l'état de résultat**Note R.1. Revenus**

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes poussins d'un jour	4 235 831	4 376 274
Ventes aliments de Cheptel	13 297 050	10 888 469
Ventes dérivés de dindes	44 233 443	38 455 836
Ventes dérivés de poulet	47 581 544	37 233 877
Ventes de viandes transformées	29 699 401	20 106 412
Ventes dindes vifs	2 691 296	5 128 094
Ventes poulets vifs	5 330 517	4 535 522
Autres Ventes	1 061 007	829 974
Avoirs et ristournes accordées sur ventes	- 2 315 415	- 2 388 343
Total	145 814 674	119 166 114

Note R.2.1. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Produits finis	2 171 171	- 1 965 637
Stock Cheptel	14 841	590 789
Total	2 186 012	- 1 374 848

Note R.2.2. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Achats poussins d'un jour	4 235 941	4 713 714
Achats dindonneaux	1 349 628	1 849 976
Achats dindes vivants	24 968 355	17 706 826
Achats Poulets vivants	51 243 195	38 797 075
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	28 001 088	27 681 699
Achat aliments poulet de chair	3 301 125	3 025 508
Achats matières pour produits transformés	-	-
Prestations de services (NUTRITOP)	916 429	328 713
Prestations de services (éleveurs)	211 241	302 342
Frais de transport sur achat	1 061 691	939 258
Variation des stocks	- 23 114	- 45 719
RRR accordées sur achats MP	- 2 203 142	- 2 493 947
Total	113 062 437	92 805 446

Note R.2.3. Achats autres approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Matières consommables	1 568 716	2 189 863
Achats Emballages	2 747 770	2 524 571
Consommation d'électricité	1 537 937	1 831 579
Consommation d'eau	265 618	278 166
Produits Désinfectants	208 410	236 219
Charge de Gaz	434 790	477 042
Fournitures de bureau	129 250	111 941
Achats Tenues de Travail	290 834	290 204
Variation des stocks AP	147 185	- 51 947
Total	7 330 510	7 887 637

Note R.2.4. Charges de personnel

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	7 222 726	7 516 542
Charges sociales légales	1 129 761	1 180 790
Total	8 352 487	8 697 332

Note R.2.5. Dotations aux amortissements et aux résorptions

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 035 397	3 079 802
Dotations aux provisions des frais préliminaires	4 493	-
Dot aux provisions pour dépréciation des créances	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	280 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	-	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	1 204 374	1 272 467
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	- 158 174	- 244 600
Total	5 366 090	4 107 669

Note R.2.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Loyers	939 417	1 448 366
Entretien	567 073	443 266
Assurance	359 852	103 814
Services extérieurs	601 776	682 794
Honoraires	394 256	325 663
Publications et relations publiques	2 026 421	2 172 303
Frais commerciaux sur GMS	-	-
Frais de transport sur vente	2 773 714	2 514 231
Carburant	394 499	379 171
Mission réception et déplacement	41 930	35 794
Frais postaux et de télécommunication	72 564	65 159
Services bancaires	97 443	156 191
Rémunération des administrateurs	1 000	1 000
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	316 845	233 772
Total	8 586 790	8 561 523

Note R.3.1. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges financières sur leasing	8 214	20 435
Charges financières sur comptes débiteurs	574 343	995 546
Charges financières sur emprunts LMT	987 452	1 072 908

Charges financières sur financement de stock	403 084	472 951
Frais d'escomptes	223 244	335 037
Intérêts sur Billets de Trésorerie	-	33 118
Intérêts de retard	16 566	98 248
Pertes de change	37 456	10 452
Gain de change	- 11 474	- 3 104
Total	2 238 885	3 035 590

Note R.3.2. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Profit exceptionnel	866 861	653 104
Quote part subvention inscrite au compte résultat	55 627	33 992
Achats liée à une modification comptable	-	-
Reprise sur provisions clients	-	-
Total	922 488	687 096

Note R.3.3. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Pertes Exceptionnelles	122 984	121 025
Total	122 984	121 025

Note R.4. Impôts sur les bénéfices

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Minimum d'impôt	147 713	105 000
Total	147 713	105 000

Note R.5. Effet des modifications comptables

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Modifications comptables suite clôture Dossier contrôle fiscal	386 796	- 899 255
Total	386 796	- 899 255

Les notes relatives à l'état de flux de trésorerie

Note F.1. Ajustements pour amortissements & provisions

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 035 397	3 079 802
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	1 204 374	1 272 467
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	- 158 174	- 244 600
Reprise sur amortissement	-	- 37 384
Total	5 081 597	4 070 285

Note F.2. Variations des stocks

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	- 94 920	2 059 418	1 964 498
Emballages et matières consommables	218 992	765 220	984 212
Produits finis (volailles et dérivés)	2 171 171	1 462 679	3 633 850
Cheptel	14 841	2 784 859	2 799 700
Total	2 310 084	7 072 176	9 382 260

Note F.3. Variations des clients

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en caisses	- 787 301	1 679 999	892 698
Clients Douteux	314 106	5 674 763	5 988 869
Clients ordinaires	- 2 434 053	8 059 904	5 625 850
Clients, effets à recevoir	- 1 330 976	2 072 060	741 083
Clients, factures à établir	604 127	85 969	690 095
Effets et chèques impayés	130 028	4 859 964	4 989 991
Total	- 3 504 069	22 432 657	18 928 588

Note F.4. Variation des autres actifs courants et non courants

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	62 615	146 227	208 842
Compte d'attente	- 804 430	1 137 621	333 191
Débiteurs Divers	56 141	516 962	573 103
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	179 990	1 312 304	1 492 294
État impôt sur les bénéfices (excédent)	- 6 923	2 997 114	2 990 191
Fournisseurs débiteurs	- 428 105	3 002 641	2 574 536
Personnel avances et acomptes	- 8 262	195 376	187 114
Produits à recevoir	45 500	9 104	54 604
Société RAVY	-	498 290	498 290
TVA déductible	19 526	31 008	50 534
Total autres actifs courants	- 883 947	9 846 647	8 962 700
Charge à répartir	4 492	62 505	66 997
Total	- 879 455	9 909 151	9 029 697

Note F.5. Variations des comptes fournisseurs

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs d'exploitations	6 293 506	- 16 065 959	- 9 772 453
Fournisseurs d'exploitations EAP	1 327 465	- 15 092 727	- 13 765 262
Fournisseurs d'Immobilisations	-	- 50 560	- 50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	602 470	- 1 624 474	- 1 022 004
Total	8 223 441	- 32 833 720	- 24 610 279

Note F.6. Variations des autres passifs

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Actionnaires opérations sur capital	10	-	- 10
CNSS	19 013	- 498 630	- 517 643
État impôts et taxes	535 406	- 1 319 025	- 1 854 430
Personnels rémunérations dues	330 804	- 372 240	- 703 045
Provisions congés à payer	- 37 168	- 369 544	- 332 376
Provisions pour risques et charges	- 280 000	- 280 000	-
Ristournes et avoir à établir	157 401	- 365 469	- 522 871
Créditeurs P (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	10	- 370 442	- 370 452
Créditeurs divers	- 134 670	- 211 393	- 76 723
Clients intérêts courus	-	- 92 312	- 92 312
Total Autres passifs courants	590 807	- 3 879 055	- 4 469 862
Autres passifs non courants	519 713	2 084 982	2 604 695
Intérêts Courus	4 010	94 216	98 226
Total	1 114 530	- 1 699 856	- 1 766 941

Note F.7. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Variation	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels	- 32 941	606 735	573 794
Fonds de commerce	- 150 545	890 088	739 543
Droit au bail	-	45 248	45 248
Concession marque et brevet	-	100 853	100 853
Terrains	-	2 783 218	2 783 218
Constructions	-	15 893 258	15 893 258
Matériels et outillages	- 4 391 739	27 059 311	22 667 572
Matériels Roulants	- 716 478	5 927 534	5 211 056
Equipement de bureau	- 114 490	637 139	522 649
Matériel Informatique	- 159 776	1 179 669	1 019 893
Installation Gle. Agencement Amén			
Divers	- 1 565 646	15 539 966	13 974 321
Immobilisations corporelles en cours	-	559 848	559 848
Total décaissement	- 7 131 615	71 222 867	64 091 253

Note F.8. Encaissements des emprunts

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Encaissement crédit AMEN BANK	1 000 000	-
Encaissement billet de trésorerie	-	1 000 000
Total	1 000 000	1 000 000

Note F.9. Remboursements des emprunts

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Remboursement crédit Amen Bank	2 278 645	1 858 568
Remboursement crédit BIAT	561 834	523 799
Remboursement crédit ATB	-	184 211
Remboursement Leasing	96 993	196 172
Remboursement crédit de gestion	-	- 37 692
Total	2 937 473	2 725 058

Note F.10. Trésorerie

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Banques	- 4 204 111	- 4 776 216
Banques débits	826 431	512 323
Caisses	175 688	129 105
Total	- 3 201 993	- 4 134 788

Diverses notes

Note D.1. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		40 037 475	33 761 986
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	29 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	4 899 873	3 624 384
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui ne sont pas couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT SA à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.

5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note D.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT SA a acquis au cours de l'année 2021 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS SA pour une valeur de 29 860 289DT. Le solde au 31/12/2021 est de 13 048 478DT.

La SOPAT SA a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2021 du poulet pour une valeur totale de 11 318 DT.

ACN

La SOPAT SA a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 15 988 208DT. Le solde au 31/12/2021 est de 4 722 290DT.

STPA

La SOPAT SA a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'année 2021 des aliments pour bétail pour une valeur de 8 602 583DT. Le solde au 31/12/2021 est de 3 497 735DT.

SAVINORD

La SOPAT SA a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'année 2021 des poussins et poulets vivants pour élevage pour une valeur de 1 841 155DT. Le solde au 31/12/2021 est de 764 676DT.

MCSR

La SOPAT SA a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 79 257DT. Le solde au 31/12/2021 est égal à zéro.

FLEXOPRINT

La SOPAT SA a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 23 614 DT. Le solde au 31/12/2021 est 12 393 DT.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT SA a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 470663DT.

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT,

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne.

Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2021 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant 58.462.717 DT de l'état de résultat se soldant par un résultat déficitaire de 656.746 DT avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.

- 2.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe 3, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'Opinion d'Audit avec réserves

- 3.** L'audit des états financiers de l'exercice 2021 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes et susceptibles d'impacter notre avis :

- 3.1.** Les immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent au 31 décembre 2021, 71.223mDT en valeurs brutes et 29.764 mDT en valeurs nettes, ont fait l'objet d'un inventaire physique de fin d'année depuis 2020 mais dont les résultats ne sont pas encore rapprochés avec les données comptables pour confirmer les différents comptes d'immobilisations positionnés dans les états financiers de l'exercice 2021. Les résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements n'ont pu être déterminés.

- 3.2.** Les comptes d'immobilisations financières se composent à la date du 31 décembre 2021 des soldes totalisant 3.242mDT en valeurs brutes et 1.169 mDT en valeurs nettes. La réalisation ou le recouvrement de ces actifs à leurs valeurs nettes inscrites dans les états financiers ne sont pas certains.

La société a procédé à un réajustement des valeurs et la constatation des provisions pour dépréciation pour les éléments suivants :

3.2.1. Un prêt transformable en participation au nom de la Société NUTRITOP, sous administration judiciaire, d'une valeur brute de 2.700 mDT et provisionné pour la somme de 1.800 mDT au 31 décembre 2021 ;

3.2.2. Une créance sur un ex-actionnaire de la société, Monsieur Mohamed LAHMAR de 409 mDT pour la valeur brute et provisionnée pour la somme de 273mDT au 31 décembre 2021.

- 3.3.** Les créances clients sont positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2021 pour 22.433 mDT pour leurs valeurs brutes et pour 12.765 mDT pour leurs valeurs nettes. L'examen des différents soldes arrêtés au 31 décembre 2021 démontrent l'existence de créances ou de parties de créances qui sont figées et présentant des risques de recouvrement pour 1.890 mDT, dont 1.245 mDT sont couverts par des garanties reçues par la SOPAT SA. L'insuffisance de provisions pour dépréciation des créances douteuses sont estimées à 645 mDT. La société n'a pas procédé à la constatation de ces provisions pour dépréciation nécessaires pour couvrir de tels risques à la date du 31 décembre 2021.

- 3.4.** Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan arrêté au 31 décembre 2021, comptes d'actifs et de passifs, comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à 11.455 mDT au titre des soldes débiteurs et 3.944 Mdt au titre des soldes créditeurs.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

- 3.5.** La société SOPAT SA fait l'objet d'un ensemble de procès en cours engagés à son encontre ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme.

Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2021. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

- 3.6.** L'administration fiscale considère que les opérations d'abattage et de conditionnement des volailles en l'état ne sont pas soumises à la TVA, ainsi que l'acquisition des viandes blanches en l'état, nécessaire à la production de viandes transformées, toutefois demeurent soumises à la TVA les produits de viandes blanches transformés ou hachés. La définition des catégories de viandes blanches transformées ou hachés n'a pas fait l'objet d'une précision de la part de l'administration fiscale. La SOPAT SA soumet à la TVA les produits transformés selon ses propres jugements. L'impact d'une éventuelle divergence d'interprétation avec l'administration fiscale sur la définition des produits transformés ou hachés n'a pu être déterminé.

Questions Clés de l'audit des états financiers

- 4.** Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT SA au titre de l'exercice 2021.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société :

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels et des viandes et accessoires produits, frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêt des états financiers. Les flux d'entrée des viandes produites ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications de gestion des stocks sécurisées.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT SA et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie des stocks.

Pour les stocks de cheptels de l'ordre de 2.785 mDT au 31 décembre 2021, soit 39% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2022 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2021, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de 1.219 mDT au 31 décembre 2021, soit 17% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2021, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

Nous avons vérifié pour les produits finis que les coûts unitaires de valorisation des différents articles sont cohérents par rapport aux prix du marché pratiqués en 2021 et courant les premiers mois de 2022, les écarts négatifs de prix sont estimés.

Nous nous sommes assurés que les pertes de valeurs sont suffisamment provisionnées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation :

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de 12.765 mDT en valeurs nettes, soit 22% de la valeur totale des actifs.

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Examiner les mécanismes de recouvrement et de suivi des créances mis en place par la SOPAT SA ;
- ✓ Estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement liés aux créances les plus importantes ;
- ✓ Vérifier les recouvrements ultérieurs sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2021 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2021, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2021 un travail d'analyse des créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.

3. Appréciation des risques des affaires en cours

a. Description du point clé de l'audit

Dans ses relations avec les tiers la SOPAT SA est susceptible de faire l'objet de différents procès en sa qualité de défenderesse ou de demanderesse. L'impact de tels procès notamment pour les risques de condamnation à des dommages- intérêts devrait être estimé et acté dans les états financiers.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons également examiné les différentes procédures engagées et les accords signés pour bénéficier de l'amnistie fiscale ou pour aboutir à des conciliations.

Nous avons examiné les différentes affaires gérées par les instances de la SOPAT, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

4. Appréciation des opérations avec les parties liées

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA s'approvisionne auprès des sociétés du groupe RBG en différents produits et matières nécessaires à son exploitation. Il s'agit principalement des poussins, volailles et aliments de bétails.

Le total de tels approvisionnements en 2021 serait de l'ordre de 53.516 mDT, soit 45% environ des achats de l'année.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour effectuer les approvisionnements auprès des sociétés du groupe et la vérification de l'existence de justifications probantes pour les transactions les plus significatives en 2021.

Nous avons également vérifié que les paiements sont effectués dans des conditions normales et sans recourir à des privilèges particuliers.

Nous avons examiné les soldes de fin de l'exercice 2021 et demandé leurs confirmations de la part des sociétés concernées.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

5. Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations à caractère comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2021.

La responsabilité du rapport de gestion du conseil d'administration incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

6. L'organe de direction de la société SOPAT SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités en Tunisie.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

7. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments significatifs probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

8. Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 8.1.** L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments significatifs probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- 8.2.** L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 8.3.** L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 8.4.** L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

9. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2021, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont actuellement en cours à l'effet d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des, quantités, des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

Respects des textes réglementaires

10. Article 3 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994, Portant Réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du Marché Financier, de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n°2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code de prestations des services financiers aux non-résidents, précise que «, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis prévue par l'article 63 de la présente loi, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- ✓ L'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration ou par le directoire,
- ✓ Les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 ou 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code. Le rapport annuel sur la gestion de la société doit comporter les informations arrêtées par règlement du Conseil du Marché Financier et particulièrement, un exposé sur les résultats des activités, leur évolution prévisible et éventuellement les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers, ainsi que des éléments sur le contrôle interne,
- ✓ Les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon le cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.

Le délai de 4 mois précisé ci-dessus n'a pas été respecté par la SOPAT SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

11. Les états financiers de l'exercice 2021 dégagent une situation des capitaux propres après le résultat de l'exercice négative de 1.582 mDT. Selon les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales « Si les comptes ont révélé que les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes, le conseil d'administration ou le directoire doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés anonymes objet de règlement amiable ou judiciaire ».

Une assemblée générale extraordinaire a été tenue le 13 mars 2020 pour décider d'une augmentation de capital de 16.000.000 DT dont 6.000.000 DT de prime d'émission.

Laquelle augmentation a été réalisée par libération de la totalité de la prime d'émission et le 1/2 de la valeur nominale des actions souscrites, au 31 décembre 2021.

Tunis, le 10 juin 2022

Les Commissaires Aux Comptes

Jalel HADDAD

Ammar AMRI

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
Relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021**

Destinataires du rapport :

**Messieurs les Actionnaires de la Société de
Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA**

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne,

Messieurs les actionnaires,

- 1.** En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la *Société de Production Agricole de Teboulba, SOPATSA*, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2021.
- 2.** Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.

- 3.** Durant l'exercice 2021, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passés ou ont continué à produire leurs effets :

- 3.1.** La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2021, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant initial du crédit En DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2021 En DT
Hannibal Lease-Leasing	1 190 289	48 570
BIAT3000mDT	3 000 000	537 711
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	2 241 401
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	946 028
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	799 568
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	2 139 634
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	1 903 559
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	587 998
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	901 797
Amen Bank COVID	1 791 895	1 791 895
Total	21 382 184	11 898 161

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de 4.850 mDT à la date du 31 décembre 2021. La SOPAT SA bénéficie également d'un crédit permanent de 200 mDT sous la forme d'un billet de trésorerie souscrit par la société GALLUS SA détenant 70% du capital.

- 3.2.** Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2021, achevés ou en cours, sont de l'ordre de 7.132mDT et correspondent à des acquisitions de logiciel,

de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

- 3.3.** La SOPAT SA a procédé en 2017 au paiement à Amen BANK d'un montant de 2.110mDT en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte de NUTRITOP et DINDY pour des montants respectifs de 1.110 mDT et 1.000mDT. La somme payée pour le compte de NUTRITOP pour 1.110 mDT a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Une somme de 550 mDT est en attente de recouvrement à la date du 31 décembre 2021.
- 3.4.** La société s'est approvisionnée en 2021 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au groupe RBG.

Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2021 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2021 En DT
ACN	15 988 208	4 722 290
MCSR	79 257	0
SAVINORD	1 841 155	764 676
FLEXO-PRINT	23 614	12 393
STPA	8 602 583	3 497 735

- 3.5.** La SOPAT SA s'est approvisionnée au cours de l'exercice 2021 en poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS SA pour une valeur de 29.860.289DT, le solde de leurs transactions est de 13.048.478DT à la date du 31 décembre 2021. Elle a également vendu à la société GALLUS SA au cours de l'exercice 2021 de la viande et dérivés pour une valeur totale de 11.318DT.
- 3.6.** La société SOPAT SA avait avancé à la société CVR, faisant partie du RBG, une somme de 470.663 DT depuis 2012 et qui continue à figurer dans les créances présentées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.
- 3.7.** Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2021, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Skander MAKNI	DG	147.545	60.875	10.877	16.136
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Tunis, le 10 juin 2022

Les Commissaires Aux Comptes

Jalel HADDAD

Ammar AMRI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Karim DEROUICHE (Société d'expertise comptable FINOR) et Mme Abir MATMTI (Société d'expertise comptable Conseil Audit Formation-PWC).

Annexe 1: ACTIF

DESIGNATION	EX 2021			EX 2020
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	10 602 031	5 036 403	5 565 628	2 928 772
AC11 Investissements R&D	48 532	41 699	6 833	12 441
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	10 553 499	4 994 704	5 558 795	2 916 331
AC2 Actifs corporels d'exploitation	6 963 946	4 863 619	2 100 327	1 678 149
AC21 Installations techniques & machines	5 713 368	3 875 741	1 837 627	1 386 492
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 250 578	987 878	262 700	291 657
AC3 Placements	228 670 068	6 655 534	222 014 534	219 681 680
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	3 242 767	11 413 803	11 428 047
AC311 Terrains & Constructions Exp.	10 290 367	554 842	9 735 525	9 735 525
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	4 366 203	2 687 925	1 678 278	1 692 522
AC33 Autres placements	214 013 498	3 412 767	210 600 731	208 253 632
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	67 529 105	3 319 605	64 209 501	53 216 747
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	146 099 000	-	146 099 000	154 383 000
AC334 Autres prêts	342 881	89 445	253 435	617 591
AC336 Autres	42 512	3 717	38 794	36 295
AC5 Part des reass dans les prov techniques	111 738 195	-	111 738 195	106 570 468
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	11 070 329	-	11 070 329	10 195 184
AC520 Prov. Assurance Vie	17 065 173	-	17 065 173	21 322 287
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	4 765 250	-	4 765 250	3 619 244
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	78 837 443	-	78 837 443	71 035 133
AC561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)				398 619
AC6 Créances	120 757 306	15 841 658	104 915 648	96 310 640
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	66 775 971	15 070 715	51 705 257	48 410 740
AC611 Primes Acquises et Non Emises	3 250 615	-	3 250 615	1 885 311
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	56 030 622	15 070 715	40 959 908	40 210 214
AC613 Créances indemnisées subrogées	7 494 733	-	7 494 733	6 315 215
AC62 Créances Opérations Réassurance	40 834 331	281 047	40 553 284	35 438 749
AC63 Autres créances	13 147 004	489 896	12 657 108	12 461 152
AC631 Personnel	354 065	-	354 065	309 374
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	10 845 875	-	10 845 875	10 827 735
AC633 Débiteurs divers	1 947 064	489 896	1 457 168	1 324 043
AC7 Autres éléments d'actif	41 332 071	7 845 410	33 486 661	25 751 745
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	23 670 104	5 241 968	18 428 136	12 910 892
AC72 Charges reportées	14 294 710	2 603 442	11 691 269	8 957 771
AC721 Frais d'Acquisition reportés	8 549 102	-	8 549 102	6 982 845
AC722 Autres charges à répartir	5 745 608	2 603 442	3 142 166	1 974 926
AC73 Comptes de régularisation Actif	3 367 257	-	3 367 257	3 883 081
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 786 576	-	2 786 576	3 181 213
AC733 Autres comptes de régularisation	580 681	-	580 681	701 869
Total	520 063 617	40 242 623	479 820 993	452 921 453

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2021	2020
CP Capitaux Propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP2 Réserve de Réinvestissement	13 250 000	5 750 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000
CP5 Résultats reportés	-13 380 630	-16 562 831
CP5 Résultats reportés	-13 076 316	-16 258 517
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	82 409 370	71 727 169
CP6 Résultat Exercice	6 470 762	10 682 201
Total CP Av Affectation	88 880 132	82 409 370
PA2 Provisions pour autres risques et Charges	829 271	926 297
PA23 Autres Provisions	829 271	926 297
PA3 Provisions techniques brutes	227 838 942	213 353 085
PA310 Prov. Primes Non Acquises	41 699 045	35 507 390
PA320 Prov. Assurances Vie	55 264 505	55 257 656
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	5 388 821	4 910 782
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	120 032 790	113 275 687
PA340 Prov. Part. Bices & Rist (Vie)	--	--
PA341 Prov. Part. Bices & Rist (Non Vie)	4 424 841	2 944 576
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	29 066	-
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	- --	- --
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	999 874	1 456 993
PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires	107 165 980	98 992 229
PA6 Autres dettes	46 349 566	47 313 069
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	10 146 307	11 830 365
PA62 Dettes Opérations Réassurance	16 640 847	19 244 372
PA622 Autres dettes	16 640 847	19 244 372
PA63 Autres dettes	19 562 412	16 238 332
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753
PA632 Personnel	1 566 490	1 301 156
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	4 962 357	3 765 310
PA634 Crédoeurs divers	12 581 813	10 720 113
PA7 Autres passifs	8 757 102	9 927 405
PA71 Comptes Régularisations Passif	4 686 688	5 038 059
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 323 912	1 198 525
PA712 Autres comptes de régularisation passif	3 362 776	3 839 533
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	4 070 414	4 889 346
Total	479 820 993	452 921 453

Annexe 3 : ETAT DE RESULTAT NON VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2021	Cessions et Rétro 2021	Opérations Nettes 2021	Opérations Nettes 2020
<u>PRNV1 Primes Acquisées</u>	<u>132 553 384</u>	<u>75 313 328</u>	<u>57 240 056</u>	<u>53 620 650</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	138 745 039	76 188 472	62 556 567	57 132 055
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquisées	-6 191 655	-875 144	-5 316 511	-3 511 405
<u>PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>4 196 636</u>	<u>-</u>	<u>4 196 636</u>	<u>3 306 981</u>
-				
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-17 650</u>	<u>-</u>	<u>-17 650</u>	<u>787 111</u>
-				
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-74 071 936</u>	<u>-35 920 143</u>	<u>-38 151 793</u>	<u>-30 949 712</u>
CHNV11 Montant payés	-67 314 834	-29 087 321	-38 227 513	-32 196 781
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-6 757 103	-6 832 822	75 720	1 247 069
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>457 119</u>	<u>398 619</u>	<u>58 500</u>	<u>62 740</u>
-				
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-1 814 538</u>	<u>-3 564 387</u>	<u>1 749 850</u>	<u>2 146 345</u>
-				
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-28 099 346</u>	<u>-15 502 634</u>	<u>-12 596 711</u>	<u>-11 481 836</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-22 549 745	-	-22 549 745	-19 731 014
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	1 313 185	-	1 313 185	367 441
CHNV43 Frais d'administration	-6 862 786	-	-6 862 786	-5 859 420
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	-15 502 634	15 502 634	13 741 157
-				
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-4 173 272</u>	<u>-</u>	<u>-4 173 272</u>	<u>-4 810 070</u>
-				
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-29 066</u>	<u>-</u>	<u>-29 066</u>	<u>268 351</u>
Résultat Technique Non Vie	29 001 332	20 724 782	8 276 550	12 950 558

Annexe 4 : ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2021	Cessions et Rétro 2021	Opérations Nettes 2021	Opérations Nettes 2020
PRV1 Primes	5 643 469	1 418 809	4 224 659	4 761 405
PRV11 Primes Emises & Acceptées	5 643 469	1 418 809	4 224 659	4 761 405
PRV2 Produits de Placements	2 767 219	-	2 767 219	2 828 706
PRV21 Revenus des Placements	2 729 145	-	2 729 145	2 799 537
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	13 160	-	13 160	10 756
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	24 914	-	24 914	18 413
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	-3 791 176	-2 589 438	-1 201 738	-2 890 706
CHV11 Montants payés	-3 313 137	-1 443 432	-1 869 705	-2 202 528
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-478 039	-1 146 006	667 967	-688 178
CHV2 Variation des Autres Provision	-6 849	4 257 114	-4 263 963	-5 322 145
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-6 849	4 257 114	-4 263 963	-5 322 145
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
CHV3 Part. Bfices & Ristournes	-29 723	-	-29 723	-
-	-	-	-	-
CHV4 Frais d'exploitation	-1 555 246	-890 674	-664 573	527 864
CHV41 Frais d'acquisition	-1 007 474	-	-1 007 474	-1 564 112
CHV43 Frais d'administration	-547 772	-	-547 772	-151 736
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-890 674	890 674	2 243 712
CHV5 Autres Charges techniques	-410 916	-	-410 916	-369 086
-	-	-	-	-
CHV9 Charges de placements	-1 352 295	-	-1 352 295	-1 629 774
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-1 260 448	-	-1 260 448	-1 358 145
CHV92 Correction Valeur / Placements	-73 677	-	-73 677	-271 629
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-18 171	-	-18 171	-
Résultat Technique Vie	1 264 482	2 195 811	-931 329	-2 093 737

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>8 276 550</u>	<u>12 950 558</u>
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>-931 329</u>	<u>-2 093 737</u>
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>11 963 072</u>	<u>11 195 647</u>
PRNT11 Revenus des placements	11 798 474	11 136 290
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	56 892	42 544
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	107 707	16 812
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	-	-
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-5 846 160</u>	<u>-6 446 397</u>
CHNT11 Charges des Placements	-5 449 090	-5 371 999
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-318 516	-1 074 398
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-78 554	-
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-4 196 636</u>	<u>-3 306 981</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>497 584</u>	<u>185 410</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-342 110</u>	<u>-435 185</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>9 420 970</u>	<u>12 049 314</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-2 950 208</u>	<u>-1 367 114</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>6 470 762</u>	<u>10 682 201</u>
PRNT4 Gains extraordinaires	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	-
CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 470 762	10 682 201

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2021	2020
Engagements Reçus	14 105	14 105
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	142 369 735	131 683 785
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-55 626 827	-57 502 625
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	621 601	473 597
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-56 537	-38 154
105 Commissions versées sur les acceptations	-142 254	-94 826
106 Décaissements de primes pour les cessions	-75 009 604	-63 947 005
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	29 004 809	31 715 255
108 Commissions reçues sur les cessions	14 499 774	13 225 870
109 Commissions versées aux intermédiaires	-11 118 985	-10 793 290
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 915 656	-30 779 936
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	7 177 936	3 795 371
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires		-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-495 433 751	-552 145 068
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	492 417 100	546 747 339
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-27 977 845	-25 134 604
116 Produits financiers reçus	14 730 292	14 024 353
117 Impôt sur les bénéfices payés	-2 950 208	-1 249 702
118 Autres mouvements	3 066 163	-3 499 299
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>9 655 741</u>	<u>-3 518 939</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-4 289 331	-797 053
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>-4 289 331</u>	<u>-797 053</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d' actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-60 000	-75 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>-60 000</u>	<u>-75 000</u>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	<u>5 306 410</u>	<u>-4 390 991</u>
Trésorerie de début d'exercice	<u>-1 387 271</u>	<u>3 003 720</u>
Trésorerie de fin d'exercice	<u>3 919 139</u>	<u>-1 387 271</u>

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile ;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie

I.2 Faits marquants et Perspectives d'avenir

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2021 concernent notamment :

- Finalisation des dernières démarches avec le régulateur pour la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille vie de LLOYD ASSURANCES à LLOYD vie.
L'accord définitif a été reçu par LLOYD ASSURANCES en date du 16/02/2022, avec une date d'effet le 01/01/2022.
Le portefeuille vie arrêté au 31/12/2021 sera transféré de LLOYD ASSURANCES à LLOYD Vie comme convenu avec le régulateur.
- La compagnie a connu une très forte progression du chiffre d'affaires grâce aussi bien au risque d'entreprises avec la réalisation de plusieurs affaires importantes (dont les polices dommages et responsabilité civile de la STEG) ainsi qu'aux risques individuels notamment en automobile.
- Poursuivre la mise en production des produits non vie sur l'ERP métier Pass Insurance OOTB (out of the box), ayant démarré depuis Novembre 2020.
- L'année 2022 sera marquée par :
 - L'ouverture de nouvelles agences et le recrutement de nouveaux agents stagiaires ;
 - La restructuration et la montée en compétence du réseau ;
 - Le développement des branches d'équilibre ;

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2021 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
- et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés

Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cash flows actualisés DSF, Multiple EBITDA...)

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2021, Commissions à payer, Cautionnement et Coassurances. La provision est calculée sans pris en compte des encaissements post clôture

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017, qui fixe les taux de provision comme suit :

Arriéré Assuré :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

Arriéré Intermédiaire :

- N et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie

Les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties et des arrangements reçus.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5 1 1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part

La provision mathématique constatée au 31/12/2021 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation

5 1 2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie

5 1 3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage)

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan

5 2 1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées

5 2 2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres

5 2 3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature et en tenant compte de la réassurance.

5 2 4 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et de ristournes

5 2 5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche

5 2 6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes . Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination . La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs

II.7 Exemption à l'établissement des états financiers consolidés

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, **LLOYD Assurances** est une société mère.

En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas.

La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption. En effet, **LLOYD Assurances** est une filiale de la Compagnie Financière d'Investissement – CFI.

Cette dernière est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de **LLOYD Assurances** ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente pas des états financiers consolidés.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2021

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2021 à **10 602 031** DT contre **7 152 896** DT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **3 449 135** DT.

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2021 à **5 565 628** DT contre **2 928 772** DT au 31 décembre 2020 . La variation de 2 636 856 DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	48 532	48 532	0
Droit au Bail	126 997	126 997	0
Concessions, brevets, licences et marques	10 304 434	6 886 410	3 418 024
Fonds de commerce	122 068	90 956	31 111
Actifs incorporels bruts	10 602 031	7 152 896	3 449 135
Amortissements	-5 036 403	-4 224 124	-812 279
Actifs incorporels nets	5 565 628	2 928 772	2 636 856

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2021 à **2 100 327** DT contre **1 678 149** DT au 31 décembre 2020. La variation étant de **422 178** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	5 713 368	4 896 338	817 030
Autres installations, outillages et mobiliers	1 250 578	1 227 413	23 165
Actifs corporels d'exploitation bruts	6 963 946	6 123 750	840 195
Amortissements	-4 863 619	-4 445 601	-418 017
Actifs corporels nets	2 100 327	1 678 149	422 178

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2021 à **222 014 534** DT contre **219 681 680** DT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **2 332 854** DT :

Libellé	2021	2020	Variation
Placements			
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-
Actions, titres à RV & parts FCP	67 529 105	56 228 455	11 300 651
Obligations et titres à revenus fixes	146 099 000	154 383 000	-8 284 000
Prêts aux personnels	342 881	707 037	-364 156
Dépôts et cautionnements	42 512	40 012	2 500
Placements bruts	228 670 068	226 015 073	2 654 995
Amortissements et provisions	-6 655 534	-6 333 393	-322 141
Placements nets	222 014 534	219 681 680	2 332 854

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N.		
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	7 152 896	3 449 135	0	10 602 031	4 224 124	0	812 279	0	0	0	5 036 403	0	5 565 628
1.1 Frais de recherche et développement	48 532	0	0	48 532	36 091	0	5 608	0			41 699	0	6 833
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	7 013 407	3 418 024	0	10 431 431	4 169 072	0	797 316	0			4 966 389	0	5 465 043
1.3 Fonds de commerce	90 956	31 111		122 068	18 960	0	9 355				28 315	0	93 752
2. Actifs corporels d'exploitation	6 123 750	840 195	0	6 963 946	4 445 601	0	418 017	0	0	0	4 863 619	0	2 100 327
2.1 Installations techniques et machines	4 896 338	817 030		5 713 368	3 509 846	0	365 895	0			3 875 741	0	1 837 627
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 227 413	23 165	0	1 250 578	935 756	0	52 122	0			987 878	0	262 700
2.3 Acomptes versés	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3. Placements	226 015 073	495 572 095	492 917 100	228 670 068	3 178 523	3 154 871	14 244	377 948	0	70 052	3 192 767	3 462 767	222 014 534
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	3 178 523	50 000	14 244				3 192 767	50 000	11 413 803
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4 Autres placements financiers	211 358 503	495 572 095	492 917 100	214 013 498	0	3 104 871	0	377 948	0	70 052	0	3 412 767	210 600 731
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	56 228 455	12 848 751	1 548 100	67 529 106	0	3 011 708		377 948		70 052	0	3 319 605	64 209 501
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	154 383 000	482 585 000	490 869 000	146 099 000	0	0	0	0			0	0	146 099 000
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.4 Autres prêts	707 037	135 844	500 000	342 881	0	89 445	0	0		0	0	89 445	253 435
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.6 Autres	40 012	2 500		42 512	0	3 717	0	0			0	3 717	38 794
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
TOTAL:	239 291 719	499 861 426	492 917 100	246 236 045	11 848 248	3 154 871	1 244 540	377 948	0	70 052	13 092 789	3 462 767	229 680 489

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 413 803	27 627 760	16 213 957
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	66 723 122	63 403 518	55 772 461	-7 631 056
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	967 253	742 253
Autres parts d'OPCVM	580 983	580 983	580 983	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	146 099 000	146 099 000	146 099 000	-
Autres prêts et effets assimilés	342 881	253 435	253 435	-
Autres dépôts	42 512	38 794	38 794	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	228 670 068	222 014 534	231 339 687	9 325 154
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	228 670 068	212 691 715	-	-
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie, La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision sinistres non vie	78 837 443	71 035 133	7 802 310
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	11 070 329	10 195 184	875 144
Provision assurance vie	17 065 173	21 322 287	-4 257 114
Provision pour sinistre vie	4 765 250	3 619 244	1 146 006
Autres Prov. Techniques	0	398 619	-398 619
Total	111 738 195	106 570 468	5 167 727

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **104 915 648** DT contre **96 310 640** DT au 31 décembre 2020 La variation de **8 605 008** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	66 775 971	62 597 412	4 178 559	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	40 834 331	35 719 796	5 114 535	(B)
Autres créances	13 147 004	12 958 702	188 302	(C)
Total des créances brutes	120 757 306	111 275 910	9 481 396	
Provisions pour dépréciation des créances	-15 841 658	-14 965 270	-876 388	(D)
Créances nettes	104 915 648	96 310 640	8 605 008	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2021 à **66 775 971** DT contre **62 597 413** DT au 31 décembre 2020.

La variation de **4 178 559** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	7 027 923	5 965 277	1 062 646	
Primes à annuler	-3 777 308	-4 079 966	302 658	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	56 030 622	54 396 887	1 633 736	(i)
Créances indemnisées subrogées	7 494 733	6 315 215	1 179 519	(ii)
Total des créances brutes	66 775 971	62 597 413	4 178 559	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Autres créances nées des opérations d'Assurance Directe				
Arriérés agences	50 976 169	49 700 102	1 276 067	
Primes Retournées pour Non-Paiement	5 101 908	4 685 317	416 591	
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	-47 455	11 468	-58 923	
Total des créances brutes	56 030 622	54 396 887	1 633 736	

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde brut des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2021 à **40 834 331** DT contre **35 719 796** DT au 31 décembre 2020 Soit une variation de **5 114 535** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Créances des opérations de réassurance	40 834 331	35 719 796	5 114 535
Total des créances de réassurances brutes	40 834 331	35 719 796	5 114 535

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2021	2020	Variation	
Personnel	354 065	309 374	44 691	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	10 845 875	10 827 735	18 140	
Débiteurs divers	1 947 064	1 821 593	125 471	
Total des créances brutes	13 147 004	12 958 702	188 302	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions pour dépréciation des créances nées d'OP Ass	15 070 715	14 186 673	884 042	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	489 896	497 549	-7 653	(ii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	15 841 658	14 965 270	876 388	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes ont augmenté de **884 042** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provisions sur arriérés agences	9 577 529	9 109 633	467 896
Provisions sur créances contentieux primes	5 101 908	4 685 763	416 145
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
Total	15 070 715	14 186 673	884 042

(ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	387 331	387 331	-
Provision pour dépréciation sur les loyers	102 565	110 218	-7 653
Total	489 896	497 549	-7 653

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **33 486 661 DT** contre **25 751 745 DT** au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **7 734 916 DT** se détaillant comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	23 670 104	17 686 198	5 983 906	(A)
Charges reportées	14 294 710	10 176 118	4 118 592	(B)
Comptes de régularisation actifs	3 367 257	3 883 081	-515 825	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	41 332 071	31 745 397	9 586 674	
Provisions / autres éléments d'actifs	-7 845 410	-5 993 652	-1 851 758	
Total des autres éléments d'actifs nets	33 486 661	25 751 745	7 734 916	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **18 428 136 DT** contre **12 910 892 DT** au 31 décembre 2020. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Effets à recevoir	5 259 167	6 577 857	-1 318 689	
Effets et chèques impayés	10 204 118	7 394 000	2 810 117	
Banques & comptes de Trésorerie assimilés	4 822 374	1 134 845	3 687 529	
Autres Avoirs	3 384 444	2 579 495	804 949	
Total des avoirs bruts	23 670 104	17 686 198	5 983 906	
Provisions effets et chèques impayés	-4 888 573	-4 421 911	-466 663	
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Provisions sur Autres Avoirs	-212 266	-212 266	-	
Total des avoirs nets	18 428 136	12 910 892	5 517 243	

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2021 à **11 691 269 DT** contre **8 957 771 DT** au 31 décembre 2020. La variation de **2 733 497 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	8 549 102	6 982 845	1 566 257	(i)
Charges à répartir	5 729 744	3 177 409	2 552 336	
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	14 294 710	10 176 118	4 118 592	
Amortissements	-2 603 442	- 1 218 346	-1 385 095	
Total des charges reportées nettes	11 691 269	8 957 771	2 733 497	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2021 à **3 367 257 DT** contre **3 883 081 DT** au 31 décembre 2020. La diminution de **515 825 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	2 786 576	3 181 213	-394 637
Autres comptes de régularisation	580 681	701 869	-121 188
Total des comptes de régul Actifs	3 367 257	3 883 081	-515 825

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	0
Réserves et primes liées au capital	13 290 000	5 790 000	7 500 000
Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000	0
Résultats reportés	-13 380 630	-16 562 831	3 182 201
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	82 409 370	71 727 169	10 682 201
Résultat net de l'exercice	6 470 762	10 682 201	-4 211 438
Capitaux propres avant affectation	88 880 132	82 409 370	6 470 762

Les capitaux propres avant affectation s'élevaient au 31 décembre 2021 à **88 880 132 DT** contre **82 409 370DT** au 31 décembre 2020.

Les autres capitaux propres correspondent à des émissions des titres participatifs de :

- ✓ 15 millions réalisée en décembre 2015,
- ✓ 17,5 millions réalisée en décembre 2018,
- ✓ et de 5 millions réalisée en Décembre 2019.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2021 à **829 271 DT** contre **926 297 DT** au 31 Décembre 2020 soit une variation de **-97 025 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
PROVISION POUR LITIGES	829 271	926 297	-97 025
	829 271	926 297	-97 025

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2021 à **227 838 942 DT** contre **213 353 085 DT** au 31 Décembre 2020 soit une variation de **14 485 857 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	167 185 616	153 184 647	14 000 969	(A)
Provisions techniques assurance vie	60 653 326	60 168 438	484 888	(B)
Total	227 838 942	213 353 085	14 485 857	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions pour primes non acquises	41 699 045	35 507 390	6 191 655	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	120 032 790	113 275 687	6 757 103	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	4 424 841	2 944 576	1 480 264	
Provisions pour égalisation et équilibrage	29 066	-	29 066	
Autre provisions techniques (non vie)	999 874	1 456 993	-457 119	
Total	167 185 616	153 184 647	14 000 969	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **6 191 655** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour PNA RD	5 483 883	5 631 703	-147 821
Provision pour PNA Auto	29 955 691	25 563 770	4 391 921
Provision pour PNA Incendie	2 823 787	2 237 799	585 988
Provision pour PNA Transport	2 228 715	987 823	1 240 893
Provision pour PNA autres branches	1 206 969	1 086 295	120 674
	41 699 045	35 507 390	6 191 655

(ii) La variation des provisions pour sinistres non-vie de **6 757 103** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour sinistres RD	28 692 848	26 397 295	2 295 553
Provision pour sinistres Auto	66 675 873	63 137 557	3 538 316
Provision pour sinistres Incendie	13 959 517	11 584 245	2 375 272
Provision pour sinistres Transport	6 776 240	8 106 723	-1 330 483
Provision pour sinistres autres branches	3 928 311	4 049 867	-121 556
Total	120 032 790	113 275 687	6 757 103

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provisions d'assurance vie	55 264 505	55 257 656	6 849
Provisions pour sinistres à payer (vie)	5 388 821	4 910 782	478 039
Total	60 653 326	60 168 438	484 888

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2021 à **107 165 980** DT contre **98 992 229** DT au 31 décembre 2020 soit une augmentation de **8 173 751** DT

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2021 à **46 349 566** DT contre **47 313 069** DT au 31 décembre 2020 soit une diminution de **963 502** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	10 146 307	11 830 365	-1 684 058	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	16 640 847	19 244 372	-2 603 526	
Autres dettes	19 562 412	16 238 331	3 324 081	(B)
Total	46 349 566	47 313 069	-963 502	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La variation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **1 684 058** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Compte courant agents	3 785 874	4 162 263	-376 388
Commissions à payer Agents	5 113 980	5 822 966	-708 986
Compte d'attente à régulariser agents	745 849	1 393 590	-647 741
Compte Co-assureurs	301 023	301 023	0
Autres	199 581	150 523	49 058
Total	10 146 307	11 830 365	-1 684 058

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2021 à **19 562 412** DT contre **16 238 331** DT au 31 décembre 2020 soit une hausse de **3 324 081**DT

Libellé	2021	2020	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753	-
Personnel	1 566 490	1 301 156	265 334
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	4 962 357	3 765 310	1 197 047
Créditeurs divers	12 581 813	10 720 113	1 861 700
Total	19 562 412	16 238 331	3 324 081

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 323 912	1 198 525	125 387
Produits constatés d'avance	3 362 776	3 839 533	-476 758
Concours bancaires et autres passifs financiers	4 070 414	4 889 346	-818 932
Total	8 757 102	9 927 405	-1 170 303

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquisées

A. Primes Acquisées Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2021	2020	Montant	%
Primes Nettes Ex &Ant				
RD	19 257	18 528	729	4%
AUTO	76 532	66 362	10 170	15%
INCENDIE	12 621	12 362	258	2%
TRANSP	9 584	4 218	5 365	127%
GRELE	5 294	5 377	-83	-2%
GROUPE	14 218	13 761	456	3%
Total	137 505	120 608	16 897	14%
Var Prov Annulation Primes	221	669	-448	-67%
Var Prov PANE	1 019	103	917	895%
Total Primes Nettes	138 745	121 380	17 366	14%
Var Prov PNA	-6 192	-3 186	-3 006	94%
Primes Acquisées	132 553	118 194	14 360	12%

En 2021, les primes acquises non-vie totalisent **132 553** mD contre **118 194** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **12%**.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2021	2020	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	5 518	9 059	-3 541	-39%
Var Prov PANE	43	-77	120	-156%
Var Prov Prime à annuler	82	-122	204	100%
Primes Acquisées	5 643	8 861	-3 217	-36%

En 2021, les primes acquises vie totalisent **5 643** mD contre **8 861** mD l'exercice précédent, soit une baisse de **-36%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **1,94%** pour totaliser **62 875** mD en 2021 contre **61 679** mD en 2020.

(En mD)

Désignation		2021		2020		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	7 128	11,34%	6 774	10,98%	5,23%
	Automobile	34 089	54,22%	31 426	50,95%	8,47%
	Incendie	6 153	9,79%	11 188	18,14%	-45,00%
	Transport	2 097	3,33%	746	1,21%	181,14%
	Grêle	53	0,08%	475	0,77%	-88,89%
	Groupe	10 770	17,13%	8 885	14,41%	21,21%
	Total Non Vie	60 290	95,89%	59 494	96,46%	1,34%
Total Vie	2 528	4,02%	2 147	3,48%	17,75%	
Total Affaires Directes		62 818	99,91%	61 641	99,94%	1,91%
Acceptations		57	0,09%	38	0,06%	48,18%
Total Général		62 875	100,00%	61 679	100,00%	1,94%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une augmentation de **13,10%** par rapport à 2020

(En mD)

Désignation	2021	2020	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	60 347	59 532	815	1%
Versements de rentes	105	97	8	8%
Recours et sauvetages encaissés	-2 466	-2 662	196	-7%
Frais de Gestion des sinistres	9 329	6 985	2 343	34%
Prestations payées	67 315	63 953	3 362	5,26%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	120 033	113 276	6 757	6%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-113 276	-111 737	-1 539	1%
Variation de la provision pour sinistres à payer	6 757	1 539	5 218	339,01%
Charge de sinistres	74 072	65 492	8 579	13,10%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une diminution de **21,11%** par rapport à 2020.

(En mD)

Désignation	2021	2020	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	2 979	2 700	280	10%
Recours & Sauvetages Encaissés	0	0	0	0%
Frais de Gestion des sinistres	334	249	85	34%
Prestations payées	3 313	2 949	364	12,36%
Provisions SAP à la clôture	5 389	4 911	478	10%
Provisions SAP à l'ouverture	-4 911	-3 054	-1 857	61%
Variation Provision SAP	478	1 857	-1 379	-74%
Charge des sinistres	3 791	4 806	-1 014	-21,11%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques hors recours a augmenté en 2021 de **15,240 MD** et atteint **241,367 MD** contre **226,127 MD** en 2020. Cette variation est due essentiellement à la hausse des provisions pour primes non acquises de **6,192 MD** et la hausse des provisions pour sinistre à payer brutes des prévisions de recours à encaisser de **8,158 MD**.

IV.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	35 015 115	40 817 731	35 821 464	20 422 659	
Provisions pour sinistres	8 646 960	13 646 033	28 836 114	28 711 380	
Total charges des sinistres	43 662 074	54 463 764	64 657 578	49 134 039	
Primes acquises *	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	
% sinistres / primes acquises	65,03%	71,79%	79,82%	53,40%	
Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	43 357 027	44 085 859	43 315 817	37 629 853	23 185 240
Provisions pour sinistres	6 531 143	8 540 906	22 364 290	19 887 511	34 232 378
Total charges des sinistres	49 888 170	52 626 765	65 680 107	57 517 364	57 417 618
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737
% sinistres / primes acquises	74,31%	69,37%	81,08%	62,51%	48,58%
Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	50 084 358	48 472 735	44 238 701	40 492 203	25 219 025
Provisions pour sinistres	5 941 097	14 290 050	13 300 394	25 635 686	35 236 702
Total charges des sinistres	56 025 456	62 762 785	57 539 096	66 127 889	60 455 726
Primes acquises	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737	132 553 384
% sinistres / primes acquises	73,85%	77,48%	62,53%	55,95%	45,61%

IV.5 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1 Placements immobiliers			
1 1 Immeubles	217 860	217 860	96 360
1 2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	217 860	217 860	96 360
2 Participations			
2 1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	3 232 429	3 232 429	-
2 2 Emprunts obligataires	1 363 848	1 363 848	
2 3 Actions de sociétés cotées en bourse	2 483 622	2 483 622	377 948
2 4 Parts et actions dans les OPCVM	21 456	21 456	-
2 5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	
2 6 Autres actions et valeurs mobilières	132 776	132 776	
2 7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 071 978	7 071 978	
2 8 Contrats en unités de comptes		-	
2 9 Autres	3 650	3 650	
Total	14 309 759	14 309 759	377 948
3 Autres placements			-
4 Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	202 672	202 672	6 724 147
Total Revenus & Charges de placements	14 730 292	14 730 292	7 198 456
Intérêts	6 627 422	6 627 422	
Frais externes	-	-	
Autres frais	571 034	571 034	
Total charges des placements	7 198 456	7 198 456	

IV.6 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	5 643 469
Charges de prestations	3 791 176
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	36 572
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	1 815 720
Frais d'acquisition	1 007 474
Autres charges de gestion nettes	958 688
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 966 162
Produits nets de placements	1 414 924
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 414 924
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 418 809
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	1 443 432
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-3 111 108
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	890 674
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 195 811
Résultat technique	-931 329
Informations complémentaires	
Montant des rachats	451 132
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	5 388 821
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-4 910 782
Provisions mathématique	
Provision mathématique à la clôture	55 264 505
Provision mathématique à l'ouverture	-55 257 656
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	5 643 469	PRV1 1 ^o colonne
Charges de prestations	3 791 176	CHV1 1 ^o colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	36 572	CHV2 1 ^o colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1 ^o colonne
Solde de souscription	1 815 720	
Frais d'acquisition	1 007 474	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	958 688	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 966 162	
Produits nets de placements	1 414 924	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques		CHV3 1 ^o colonne
Solde financier	1 414 924	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 418 809	PRV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	1 443 432	CHV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-3 111 108	CHV2 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt		CHV3 2 ^o colonne
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	890 674	CHV44 2 ^o colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 195 811	PRV1 1 ^o colonne
Résultat technique	-931 329	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	451 132	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	5 388 821	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-4 910 782	
Provisions techniques brutes à la clôture	55 264 505	
Provision mathématique à l'ouverture	-55 257 656	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

IV.9 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	132 553 384	
Primes émises	138 745 039	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-6 191 655	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	73 643 883	
Prestations et frais payés	67 314 834	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	6 329 050	CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	58 909 501	
Frais d'acquisition	21 236 560	CHNV41- CHNV42
Autres charges de gestion nettes	11 053 707	CHNV43- CHNV5-PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	32 290 267	
Produits nets de placements	4 196 636	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-1 814 538	CHNV3 1°colonne
Solde financier	2 382 098	
Primes cédées aux réassureurs	-76 188 472	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	875 144	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	29 087 321	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	6 434 204	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	3 564 387	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	15 502 634	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-20 724 782	
Résultat technique	8 276 550	
Informations complémentaires	0	
Provisions pour primes non acquises clôture	-41 699 045	
Provisions pour primes non acquises ouverture	35 507 390	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	120 032 790	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-113 275 687	
Autres provisions techniques clôture	1 028 940	
Autres provisions techniques ouverture	-1 456 993	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles	0	

IV.10 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une augmentation de 5,3 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de -1,3 MD en 2020 à 4 MD en 2021.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de -3 519 KDT en 2020 à 9 656 KDT en 2021, soit une variation de 13 175 KDT :

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 10 686 KDT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une baisse de 1 876 KDT.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 32 231 KDT en 2020 à 46 005 KDT en 2021.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une hausse de 326 KDT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une baisse de 4 864 KDT.
- La variation entre décaissements et les encaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 2 381 KDT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 2 843 KDT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 706 KDT.
- Les autres mouvements ont enregistré une variation de 6 565 KDT.

(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Ce flux est passé de - 797 KDT en 2020 à -4 289 KDT en 2021, soit une variation de 3 492 KDT.

(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements

Ce flux est passé de -75 KDT en 2020 à -60 KDT en 2021, soit une variation de 15 KDT.

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAHY, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2021 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2021, à 692 KDT.

- La compagnie a souscrit en 2021 à des billets de trésorerie émis par les sociétés du groupe pour un montant total de 132 450 KDT. Les intérêts rattachés à l'exercice 2021 s'élèvent à 3 575 KDT.
- La compagnie a émis des titres participatifs souscrites par la société mère la compagnie financière d'investissement « CFI » pour un montant total de 37 500 KDT.

Les charges d'intérêts afférentes à ces titres participatifs et constatées en 2021 s'élèvent à 5 213 KDT.

- Les transactions réalisées avec la société LLOYD Vie au cours de l'exercice 2021 et inscrites en compte courant- associé, se présentent comme suit :

+ Allocation à la société LLOYD Assurances d'une quote-part de la charge du personnel encourue par LLOYD VIE et afférente à des travaux effectués pour le compte de la société mère.	1 118 190
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans la charge d'amortissement des voitures de fonction de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	110 404
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les honoraires d'assistance	8 136
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les frais d'assurance des voitures de fonctions de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	14 336
- Charge de travail consacrée par la société LLOYD Assurances à la société LLOYD VIE et évaluée au temps plein équivalent :	(104 943)
- Primes d'assurances dues à la société LLOYD Assurances au titre de l'assurance groupe, auto, assurance voyage, et multirisques professionnels :	(37 650)

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Mai 2022 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 88 880 132 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 470 762 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le conseil d'administration du 26 mai 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les

opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 07 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Karim DEROUICHE**

**Conseil Audit Formation
Abir MATMTI**

LLOYD TUNISIEN S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2021

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Emetteur	Montant total en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2021 en KDT	Encours au 31/12/2021 en KDT
Zeineb Immobilière	59 000	1 592	20 000
C.F.I	45 900	1 243	15 300
T.P.S	9 800	244	3 100
Immobilière Magasin Général	13 500	291	5 500
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	151	2 000
Founa Distribution	2 250	53	1 250
Total	132 450	3 575	47 150

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2021 est de 143 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2021 est de 1 251 KDT. Cette convention a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 26 mai 2022. Le compte de la société « LLOYD VIE » présente au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 280 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Votre société a réalisé en 2020 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont été totalement remboursés durant l'exercice 2021 et ayant généré le même exercice des intérêts pour un total de 426 KDT se détaillent comme suit :

Emetteur	Encours au 31/12/2020 en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2021 en KDT
Zeineb Immobilière	20 000	119
C.F.I	20 850	77
T.P.S	3 500	36
Immobilière Magasin Général	5 500	175
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	11
Founa Distribution	500	7
Total	52 350	426

- Votre société a conclu le 30 décembre 2020 avec la société « LLOYD VIE » une convention de placement de 500 KDT rémunéré au taux de 8% destiné au financement de ses besoins de trésorerie et ce, dans le cadre d'une convention de « compte courant associé ».

Ce montant a fait l'objet d'un remboursement intégral en décembre 2021.

Le produit constaté à ce titre en 2021 s'élève à 37 KDT.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 30 décembre 2020.

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAH, membres du conseil d'administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2021 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2021, à 692 KDT.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 5 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.25% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 12 décembre 2019 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2019. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 25 décembre 2019.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 741 KDT pour l'exercice 2021.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises, nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 3 039 KDT pour l'exercice 2021.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 433 KDT pour l'exercice 2021.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que Directeur Général de la société et a chargé le comité de rémunération de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général avec effet au 1^{er} janvier 2018. A ce titre, Il perçoit, une rémunération annuelle de 200 000 DT nette d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois, une prime de bilan de 50 000 DT, une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois au titre de la voiture de fonction, bons d'essence de 500 DT par mois, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto.

A compter du 1^{er} janvier 2021, cette rémunération est désormais équivalente à une indemnité mensuelle brute de 56 500 DT servie sur 12 mois.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 20 septembre 2021 a arrêté la rémunération complémentaire de monsieur Yazid SELLAOUTI en contrepartie de la réalisation de ses objectifs. A ce titre, il lui a accordé une indemnité brute de 150 000 DT.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que Directeur Général Adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 12 juillet 2021 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint avec date d'effet au 1^{er} janvier 2021. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle de 174 720 DT net d'impôts et charges sociales et hors avantages fiscaux payable sur 12 mois ainsi que des bons d'essence de 600 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant et le remboursement de 70% de la police auto.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD TUNISIEN S.A envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	829 871	-	458 092 (*)	-	75 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	8 639	-	-	-
Total	829 871	-	466 731	-	75 000	-

(*) Charges sociales et fiscales comprises.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 07 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Karim DEROUCHE**

**Conseil Audit Formation
Abir MATMTI**

FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET

ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire du 26 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-WAFA » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 31 610 442,802 TND, un actif net de 31 538 359,568 TND et un bénéfice net annuel de 1 768 609,599 TND.

À notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-WAFA » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les créances d'exploitation au 31 Décembre 2021 du fonds commun de placement « FCP-WAFA » englobent un encours impayé de 1 750 000 DT relatif à des Billets de trésorerie échus et impayés détaillés comme suit :

- 500 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **AMS** échu le 11/04/2021,
- 850 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 01/04/2021,
- 250 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 21/05/2021,
- 50 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 10 /06/2021,
- 50 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 10 /06/2021,
- 50 000 DT : Billets de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 20 /06/2021.

Les difficultés financières importantes de ces deux sociétés nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces deux relations à rembourser ces billets de trésorerie. « FCP-WAFA » a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans à partir du 1er novembre 2021 de 50% de cet encours impayé. Au 31 décembre 2021, ce risque est couvert à hauteur de 29 246,575 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP Wafa pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 31 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-21	31-déc.-20
Portefeuille-titres	3.1	20 945 939,484	15 948 981,337
Obligations de sociétés		6 218 475,394	8 239 565,150
Emprunts d'Etat		13 337 787,590	6 251 274,187
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 389 676,500	1 458 142,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	8 896 572,576	13 869 970,658
Placements monétaires		7 775 327,670	9 160 858,027
Disponibilités		1 121 244,906	4 709 112,631
Créances d'exploitation	3.5	1 767 930,742	111 476,428
Total Actif		31 610 442,802	29 930 428,423
Passif			
Opérateurs Crédeurs	3.6	60 077,104	51 724,133
Autres crédeurs divers	3.7	12 006,130	9 318,140
Total Passif		72 083,234	61 042,273
Actif net		31 538 359,568	29 869 386,150
Capital	3.8	25 026 925,592	24 880 542,205
Sommes distribuables	3.11	6 511 433,976	4 988 843,945
Sommes distribuables des exercices antérieurs		5 004 520,637	3 191 967,247
Sommes distribuables de la période		1 506 913,339	1 796 876,698
Actif net		31 538 359,568	29 869 386,150
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 610 442,802	29 930 428,423

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021	Période du 1er janvier au 31 décembre 2020
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 458 450,966	683 660,168
Dividendes titres OPCVM		57 570,000	89 941,500
Revenus des obligations		788 705,004	499 707,028
Revenus des emprunts d'Etat		612 175,962	94 011,640
Revenus des placements monétaires	3.4	554 405,537	738 355,673
Revenus des billets de trésorerie		134 593,457	341 034,853
Revenus des certificats de dépôt		210 030,172	194 439,663
Revenus des comptes à vue		209 781,908	202 881,157
Total des revenus des placements		2 012 856,503	1 422 015,841
Intérêts des mises en pension	3.12	-	-
Charges de gestion des placements	3.9	241 428,682	144 572,099
Revenus nets des placements		1 771 427,821	1 277 443,742
Autres charges	3.10	77 753,032	27 228,452
Résultat d'exploitation		1 693 674,789	1 250 215,290
Régularisation du résultat d'exploitation		(186 761,450)	546 661,408
Sommes distribuables de la période		1 506 913,339	1 796 876,698
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		186 761,450	(546 661,408)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		56 590,288	61 099,608
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		19 502,683	(51 026,176)
Frais de négociation de titres		(1 158,161)	(522,244)
Résultat de la période		1 768 609,599	1 259 766,478

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020
Variation de l'actif net résultant	1 768 609,599	1 259 766,478
des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 693 674,789	1 250 215,290
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 590,288	61 099,608
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	19 502,683	(51 026,176)
Frais de négociation de titres	(1 158,161)	(522,244)
Distributions de dividendes	0,000	0,000
Transaction sur capital	(99 636,181)	14 299 249,218
Souscription	84 034 741,962	75 665 712,946
Capital	69 084 600,000	65 190 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	(520 238,748)	(699 416,559)
Régularisation des sommes distribuables	15 470 380,710	11 174 829,505
Rachat	84 134 378,143	61 366 463,728
Capital	69 005 700,000	52 855 200,000
Régularisation des sommes non distribuables	(512 787,325)	(548 786,855)
Régularisation des sommes distribuables	15 641 465,468	9 060 050,583
Variation de l'actif net	1 668 973,418	15 559 015,696
Actif net		
En début de période	29 869 386,150	14 310 370,454
En fin de période	31 538 359,568	29 869 386,150
Nombre d'actions		
En début de période	251 086	127 735
En fin de période	251 875	251 086
Valeur liquidative	125,214	118,961
Taux de rendement de la période	5,257%	6,184%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds :

FCP WAFA obligataire capitalisation « FCP WAFA » est un FCP de catégorie obligataire de capitalisation constitué le 23 octobre 2017.

Il a obtenu le visa du CMF le 30 octobre 2017 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 15 novembre 2017.

Son capital initial s'élève à 300 000 TND divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 25 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP WAFA arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP WAFA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

Le fonds détient des souches de BTA, valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 6,5% Juin 2025,
- BTA 7% Juillet 2028,
- BTA 7.2% Février 2027,
- BTA 7.2% Mai 2027.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5. Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le FCP procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus de placements monétaires sous une rubrique distincte « revenus des prises en pension ».

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 20 945 939,484 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur actuelle au 31/12/2021	% actif
Obligations des sociétés admises à la cote		6 007 276,898	6 218 475,394	19,672%
AMEN BANK SUB 2010	7000	186 506,000	190 101,145	0,601%
AMEN BANK SUB 2014	3000	60 000,000	62 997,962	0,199%
AMEN BANK SUB 2020-03	5000	500 000,000	533 273,425	1,687%
ATB 2007/1(25 ANS)	4370	192 280,000	199 945,195	0,633%
ATL 2020-1	5000	400 000,000	406 682,302	1,287%
ATTIJARI LEAS.2015-1	5000	100 000,000	104 342,357	0,330%
BH 2009-B	11000	253 000,000	253 029,389	0,800%
BH SUB 2021-2 C	4000	400 000,000	405 824,000	1,284%
BNA SUB 2018-1	5000	200 000,000	205 158,969	0,649%
BTE 2010-B	9000	405 000,000	410 504,450	1,299%
BTE 2019-1	8000	800 000,000	871 583,561	2,757%
BTK-2009	2500	66 623,214	69 814,110	0,221%
EO CIL 2016/2	1000	20 000,000	21 052,055	0,067%
HL 2016-2	5000	200 000,000	201 135,558	0,636%
HL 2017-2	1000	60 000,000	61 785,929	0,195%
HL 2020-02	7000	560 000,000	566 114,893	1,791%

MEUBLATEX 2015	1500	60 000,000	60 010,323	0,190%
STB 2010/1	15000	399 450,000	412 628,129	1,305%
UIB 2009/1	850	34 000,000	34 723,670	0,110%
UIB 2009/1 (20 ANS)	8286	331 440,000	338 494,493	1,071%
UIB 2012-1C	4249	252 198,600	265 964,476	0,841%
UIB SUB 2015	2500	50 000,000	51 619,179	0,163%
UIB SUB 2016	2930	174 120,000	185 424,810	0,587%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 A	3700	183 464,430	183 950,231	0,582%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 B	480	27 966,000	29 438,615	0,093%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 C	1000	63 264,595	63 508,428	0,201%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 D	400	27 964,059	29 367,740	0,093%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier		12 736 227,000	13 337 787,590	42,194%
Bons du trésor assimilables		12 736 227,000	13 337 787,590	42,194%
BTA 6% 11 FEVRIER 2022	3108	3 068 850,000	3 237 027,318	10,240%
BTA 6% 15 JUIN 2023	295	283 200,000	296 298,160	0,937%
BTA 6.5% JUIN 2025	1000	903 900,000	964 211,282	3,050%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	214	211 768,000	221 274,762	0,700%
BTA 7% 10 JUILLET 2028	330	288 750,000	302 374,351	0,957%
BTA 7.2% FEVRIER 2027	3015	2 758 442,000	2 939 363,765	9,299%
BTA 7.2% MAI 2027	2415	2 221 317,000	2 308 282,336	7,302%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B	10000	1 000 000,000	1 035 489,315	3,276%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2	10000	1 000 000,000	1 024 688,219	3,242%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3	1000	1 000 000,000	1 008 778,082	3,191%
Titres OPCVM		1 378 515,439	1 389 676,500	4,396%
Actions des SICAV		1 378 515,439	1 389 676,500	4,396%
SICAV AL HIFADH	13500	1 378 515,439	1 389 676,500	4,396%
TOTAL		20 122 019,337	20 945 939,484	66,263%

Les entrées en portefeuille titres en 2021 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Obligations sociétés	407 291,750
BTA	8 706 061,000
Actions SICAV	1 117 538,000
Total	10 235 389,750

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins values réalisées
Obligations sociétés	2 420 194,134	2 424 817,900	4 623,766
BTA	1 930 992,000	1 931 645,000	653,000
Actions SICAV	1 183 263,083	1 197 489,000	14 225,917
TOTAL	5 534 449,217	5 553 951,900	19 502,683

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 8 896 572,576 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2021	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		8 798 099,579	7 775 327,670	24,597%
<u>Émetteur PROMOTEX</u>				
Billets de trésorerie	3	3 000 000,000	3 000 619,998	9,492%
BT PROMOTEX 1080J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,164%
BT PROMOTEX 1440J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,164%
BT PROMOTEX 720J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,164%
<u>Émetteur STIP</u>				
Billets de trésorerie	3	2 501 210,937	2 583 176,992	8,172%
BT STIP 180J 04/12/2021	1	47 914,692	48 224,676	0,153%
BT STIP 210J 03/11/2021	1	666 233,359	675 301,771	2,136%
BT STIP 360J 03/11/2021	1	1 834 977,578	1 859 650,545	5,883%
<u>Émetteur ELECTROSTAR</u>				
Billets de trésorerie	1	194 340,836	197 355,553	0,624%
ELECTROSTAR 120J 28/10/2021	1	194 340,836	197 355,553	0,624%
<u>Émetteur ATB</u>				
Certificat de dépôt	2	1 981 302,900	1 994 175,127	6,309%
CD ATB 50J 24/11/2021	1	991 491,467	997 941,312	3,157%
CD ATB 60J 24/11/2021	1	989 811,433	996 233,815	3,152%
Disponibilités		1 121 244,906	1 121 244,906	3,547%
Dépôts à vue		1 082 613,955	1 082 613,955	3,425%
Sommes à l'encaissement		38 630,951	38 630,951	0,122%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL GENERAL		9 919 344,485	8 896 572,576	28,144%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 554 405,537 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des billets de trésorerie	134 593,457	341 034,853
Intérêts des certificats de dépôt	210 030,172	194 439,663
Intérêts des comptes courants	209 781,908	202 881,157
TOTAL	554 405,537	738 355,673

3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à **1 767 930,742 TND** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	3 777,317	36 347,643
Agios créditeurs à recevoir	43 400,000	3 128,785
Débiteurs Divers « BT LOUKIL » *	1 750 000,000	72 000,000
Provision Pour dépréciation « BT LOUKIL » *	-29 246,575	0,000
TOTAL	1 767 930,742	111 476,428

** FCP Wafa a opté pour une dépréciation progressive de 50% de l'encours impayés/ Groupe Loukili qui s'élève au 31.12.2021 à 1 750 KDT (1250 KDT BT GIF & 500 KDT AMS) et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021.*

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à **60 077,104 TND** et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Commission distributeurs (TSB et TSI)	21 456,106	18 472,907
Commission gestionnaire (TSI)	25 747,329	22 167,481
Commission dépositaire (TSB)	12 873,669	11 083,745
TOTAL	60 077,104	51 724,133

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 12 006,130 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Redevance CMF	2 690,376	2 578,200
Honoraires commissaire aux comptes	9 315,754	6 739,940
TOTAL	12 006,130	9 318,140

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

	2021	2020
Capital initial dès sa constitution		
Montant (en nominal)	25 108 600,000	12 773 500,000
Nombre de Parts	251 086	127 735
Nombre de porteurs de Parts	664	581
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant	69 084 600,000	65 190 300,000
Nombre de parts émises	690 846	651 903
Rachats effectués (en nominal)		
Montant	69 005 700,000	52 855 200,000
Nombre de parts rachetées	690 057	528 552
Capital au 31-12-		
Montant (en nominal)	25 187 500,000	25 108 600,000
Sommes non distribuables	-160 574,408	-228 057,795
Montant du capital au 31-12	25 026 925,592	24 880 542,205
Nombre de parts	251 875	251 086
Nombre de porteurs de Parts	748	664

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2021 :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	-2 740,417	14 436,544
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	59 330,705	46 663,064
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	14 225,917	-53 808,044
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	5 276,766	2 781,868
Frais négociation de titres	-1 158,161	-522,244
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	74 934,810	9 551,188
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-228 057,795	-86 979,279
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-520 238,748	-699 416,559
Régularisations sommes non distribuables rachats	512 787,325	548 786,855
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-160 574,408	-228 057,795

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à **241 428,682** TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Commission distributeurs (TSI & TSB)	86 224,522	51 632,892
Commission gestionnaire (TSI)	103 469,441	61 959,464
Commission dépositaire (TSB)	51 734,719	30 979,743
TOTAL	241 428,682	144 572,099

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à **77 753,032** TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Redevance CMF	34 489,142	20 652,741
Honoraires commissaire aux comptes	14 017,315	6 575,711
Dotations aux amortissement et provisions	29 246,575	0,000
TOTAL	77 753,032	27 228,452

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2021 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	4 988 843,945	13 726 463,780	-13 710 787,088	5 004 520,637
Exercice 2021	1 693 674,789	1 743 916,930	-1 930 678,380	1 506 913,339
SOMMES DISTRIBUTABLES				6 511 433,976

4. Autres informations

4.1- Engagement hors bilan :

A la date du 31 Décembre 2021, FCP WAFA n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	7,991	5,663	7,307	7,125
Charges de gestion des placements	-0,959	-0,576	-0,730	-0,640
REVENUS NET DES PLACEMENTS	7,033	5,088	6,576	6,485
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	0,309	0,108	0,175	0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6,724	4,979	6,402	6,312
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,741	2,177	0,178	-0,180
SOMMES DISTRIBUTUABLES DE L'EXERCICE	5,983	7,156	6,580	6,133
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	0,225	0,243	-0,005	-0,005
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,077	-0,203	-0,093	-1,605
Frais de négociation de titres	-0,005	-0,002	-0,010	-0,087
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	0,298	0,038	-0,107	-1,696
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	7,022	5,017	6,294	4,616
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUTUABLE DE L'EXERCICE	0,298	0,038	-0,107	-1,696
Régularisation du résultat non distribuable	-0,027	-0,266	0,059	1,064
SOMMES NON DISTRIBUTUABLES DE L'EXERCICE	0,271	- 0,228	-0,048	-0,632
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	125,214	118,960	112,032	105,500

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,786%	0,654%	0,745%	0,607%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,247%	0,123%	0,178%	0,163%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	5,516%	5,660%	6,530%	5,983%
Actif Net Moyen	30 703 872,859	22 089 878,302	12 522 719,577	10 735 068,699

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP Wafa est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK TSB assure les fonctions de dépositaire pour FCP Wafa, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP Wafa. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.